

Cotterd-Bellerive-Rural



Chêne-Pâquier

Cures du canton de Vaud

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS

Das
WIFLISPVR
GERGOV

Burgundia
pars

LE MANVS LACVS

Païs de Gavot

Septentrio

Meridies



Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XV^e siècle jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion. La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examins de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs.

Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente. Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et, en particulier, ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESCO *Architecte cantonal*

Les 154 cures vaudoises constituent un patrimoine inestimable et unique auquel le canton accorde une attention toute particulière. Propriétaire de ces bâtiments souvent cossus, l'Etat s'investit de manière soutenue dans leur restauration et leur entretien.

Les cures forment un ensemble immobilier incomparable dont aucun autre canton ne peut se targuer et sont sans conteste une spécificité et un héritage d'exception dont nous devons être fiers. Construites par les Bernois, elles sont l'un des témoignages les plus marquants de leur occupation du Pays de Vaud. Edifiées après la Réforme, les cures ont subi les assauts du temps, malgré les précautions d'entretien. Notre devoir est d'intervenir pour que cet héritage ne soit jamais mis en péril. C'est un travail de longue haleine, qui demande des moyens matériels bien sûr, mais aussi un savoir-faire capital. Les recherches historiques qui précèdent chacune de ces restaurations sont des occasions uniques de retracer la vie d'une région, d'un village, d'une paroisse.

D'abord destinée au logement du pasteur, la cure s'enrichissait souvent d'annexes, telles que grange, four ou rural qui en faisaient alors plus qu'une simple habitation. Agrandie ou transformée au cours du temps, la cure est restée le lieu de vie central de la paroisse, mais elle a aussi su devenir un espace social ouvert à d'autres activités.

L'inestimable valeur des cures fait de leur préservation une mission primordiale, que nous nous devons de remplir.

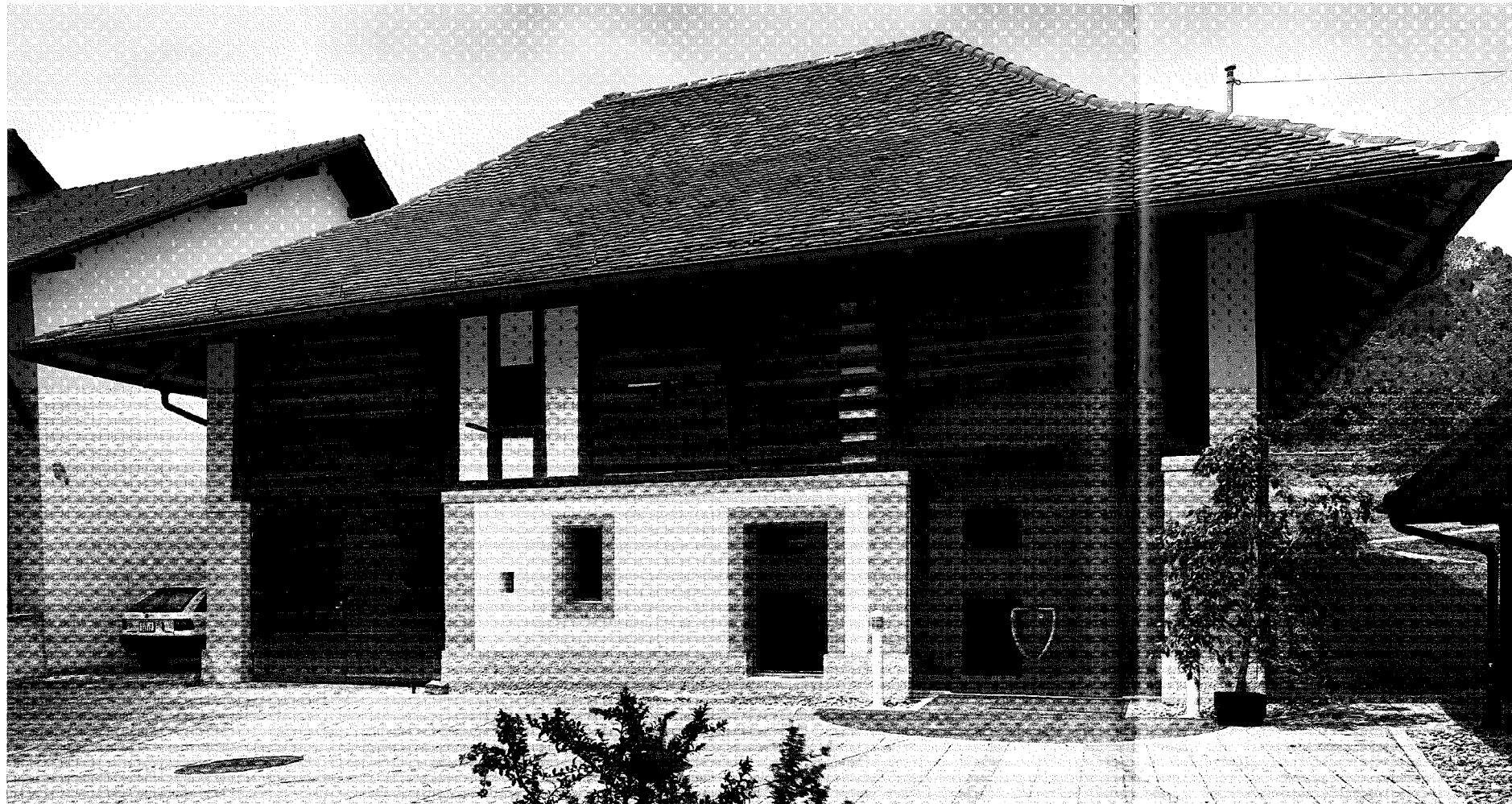
Daniel SCHMUTZ
*Chef du Département des travaux publics,
de l'aménagement et des transports*



Cure de Cotterd-Bellerive-Rural

Aménagement de locaux paroissiaux

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS



S'intéresser à des ouvrages de petite taille est certainement aujourd'hui dans l'esprit du temps et des contraintes économiques, mais c'est aussi s'appliquer à définir des principes d'architecture et de mise en oeuvre dont la leçon peut être retenue et reprise à plus grande échelle.

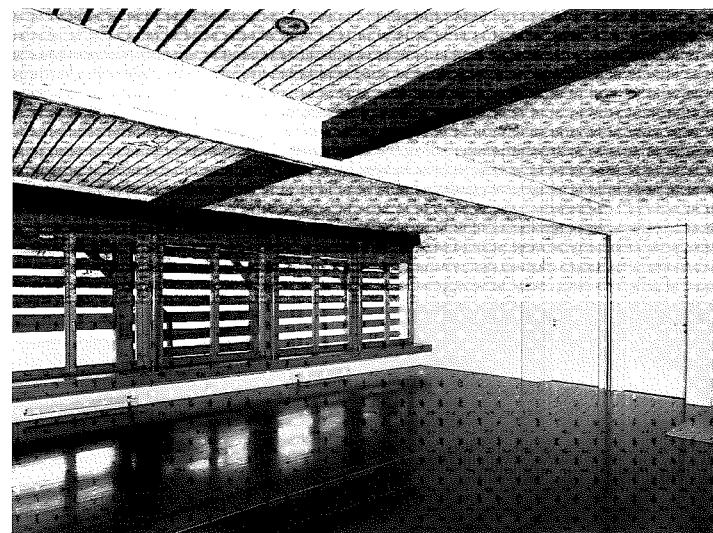
Dans le cas du rural de la cure de Cotterd-Bellerive, on a affaire à un ouvrage clair, fort de proportions remarquables. Depuis sa construction il y a plus de deux cents ans, il a très peu été modifié. Seule concession : le fâcheux garage à voiture est venu, peu après le milieu du siècle, remplir une case libre dans la partition du rez-de-chaussée.

Pour sa part, le programme de l'utilisateur était ambitieux : relief d'une vie sociale intense sur le plan local, il demandait, en complément à l'utilisation des locaux d'enseignement religieux, une grande salle, divisible en deux, pouvant accueillir le Conseil général, un troisième local de réunions et un bureau-parloir pour le pasteur. Le défi du projet a consisté à insérer un programme important sans dénaturer le rural existant ou, autrement dit, à démontrer qu'une construction simple du XVIII^e siècle peut jouer le rôle d'une structure d'accueil pour un programme contemporain. Le concept de la «boîte dans la boîte» a permis de respecter intégralement le toit, les percements et la typologie de l'édifice. La distanciation engendrée par les éléments rapportés contribue à la mise en valeur du bâti existant ; ainsi, à l'étage, la lumière naturelle, douce, est filtrée par le dispositif de traverses horizontales, placées à l'origine pour assurer la ventilation de la grange.

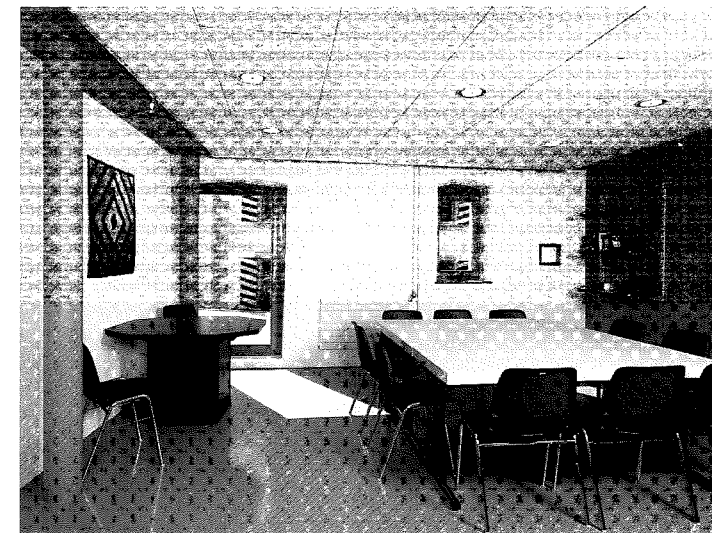
Dans l'ensemble, le rural entretient, par l'espace extérieur de la cour, un rapport étroit avec les autres constructions (cure et four à pain). En redessinant l'aménagement de cette place, le projet visait à résoudre les nouvelles accessibilités en prenant en compte la morphologie du lieu.

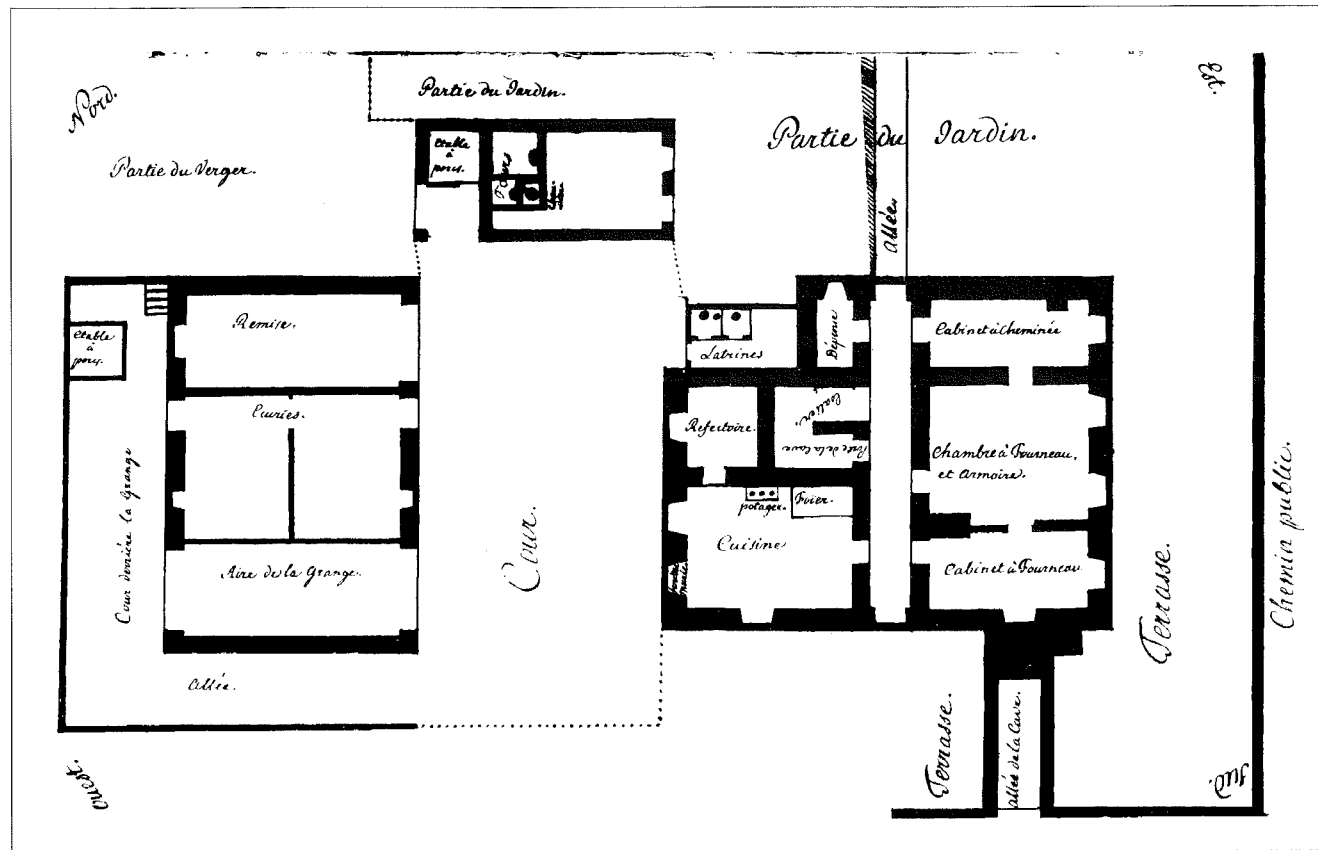
Jean-Baptiste FERRARI *Architecte*

*Etage : grande salle
(divisible)*



*Rez-de-chaussée :
local de réunions*





La cure de Cotterd et ses dépendances, telles qu'elles se présentaient en 1794, selon un relevé fait par le pasteur Amédée Daniel Mottet (Archives cantonales vaudoises).

Le petit village de Cotterd a toujours été une dépendance de la commune de Bellerive, mais c'est là que se trouvaient le centre de la paroisse du même nom, avec l'église, un peu à l'écart du hameau, et la cure.

La première cure réformée de Cotterd se situait à un autre emplacement que l'actuelle. C'était une maison privée que le gouvernement bernois avait achetée en 1555 à l'usage du prédicant, en remplacement de la cure médiévale¹. En 1592, le maçon Jean Bugnon (probablement le maçon-sculpteur qui avait travaillé au château d'Avenches²) y ajouta une grange et répara la cure elle-même³.

En 1665 eut lieu une reconstruction très complète, avec quarante toises et demi de maçonnerie, dix-huit fenêtres, des angles de pierre de taille et une nouvelle charpente surmontée de pommeaux d'étain; à côté du maçon et du charpentier venus d'Avenches, plusieurs artisans de Morat participèrent à l'aménagement intérieur⁴.

En 1752, après avoir constaté qu'il faudrait faire des réparations considérables à ce bâtiment, on y renonça vu sa mauvaise position sur le terrain et LL.EE. adoptèrent un projet de leur architecte officiel, Abraham Burnand de Moudon, pour une construction neuve sur un autre emplacement. Si le devis a été conservé, ce n'est pas le cas des comptes, qui ont probablement échappé à l'administration baillivale par le fait que l'exécution des travaux fut confiée à Burnand «à compte rendre», soit à

forfait. Une comparaison entre l'édifice actuel et l'énoncé du devis montre que ce dernier fut suivi en grande partie : portes, fenêtres et chaînes d'angle en harpe en pierre jaune, charpente à l'allemande, chambres principales entièrement ou partiellement boisées. Le plan que l'on peut restituer d'après les mesures données par le projet possède un corridor transversal, un escalier et une cuisine à l'arrière, et deux chambres de grandeur inégale sur le devant à chaque niveau, ce qui correspond pour une bonne part à la cure actuelle⁵; mais il semble que l'on ait ajouté, en cours d'exécution, une pièce de plus en largeur sur l'avant, sans la terminer totalement à l'intérieur; ce doit être le local non utilisé que l'on aménagea en 1782 en chambre à cheminée⁶.

Parmi les travaux ultérieurs, il faut noter le boisage d'une chambre en 1775 et la pose d'un fourneau en 1777. En 1779, on tenta de parer à la mauvaise odeur dégagée par les privés, qui se trouvaient dans le petit local situé à l'arrière de la chambre supplémentaire, en les construisant à l'extérieur, accessibles par une galerie, aujourd'hui disparue. En 1782, on aménagea un cabinet à cheminée dans un local non utilisé, soit vraisemblablement dans la pièce ajoutée et peut-être non terminée en 1752 et on éleva en 1786 un couvert supporté par quatre piliers de chêne le long de la façade ouest, afin de protéger des intempéries les entrées de la maison et de la cave⁷.

La situation assez exposée de la cure eut l'inconvénient d'entraîner de nombreux travaux de drainage et de soutènement. En revanche, elle lui valut de jouir d'une vue exceptionnelle et de présenter un aspect particulièrement plaisant, caractère déjà relevé en 1786 par les experts du gouvernement. Son architecture soignée, quoique sobre, en fait un bon exemple des cures du milieu du XVIII^e siècle, proches des maisons de maîtres contemporaines : logement séparé du rural, toit à croupes, façades principales à composition symétrique et bordées de chaînes d'angle appareillées, élégantes fenêtres à tablettes moulurées et linteaux en arc surbaissé marquant le «bel étage» au-dessus de celles, simplement rectangulaires, du rez-de-chaussée. Le jardin bordé de buis y ajoute encore une touche aristocratique.

LES DÉPENDANCES

Au moment de la reconstruction de 1752, on avait conservé les anciennes dépendances. En 1786, ces bâtiments durent eux aussi être bâtis à neuf et sur un autre emplacement, proche du précédent. L'architecte officiel bernois, Ludwig Emanuel Zehender, proposa pour la grange un système de poutres horizontales à claire-voie au niveau supérieur des façades principales, système qu'il avait déjà mis en oeuvre à la cure de Constantine et qu'il reproduira ensuite à Faoug en 1788⁸. Il donna également le plan pour le bâtiment du four, qui devait contenir deux fours proprement dits, ainsi qu'une chaudière, et être accompagné d'une étable à porcs et d'une basse-cour située entre le four et la grange. Les travaux furent exécutés principalement par le maçon Brüny, le charpentier Seilaz, le ferblantier Renaud, ainsi que le peintre et menuisier Tschannen, et les tuiles furent livrées depuis Morat et Courgevaux⁹.

La grange se distingue par le fait que le centre n'est pas occupé par l'aire de battage, mais par les écuries. Les deux grandes portes de la grange proprement dite et de la remise se trouvent donc sur les côtés. Avec ses faces latérales bordées de chaînes appareillées et son vaste toit à croupes à têtes de chevrons décorées, cette construction très soignée fait écho à la cure voisine. Au fond de la cour, le four, spacieux, recouvert d'un même type de toiture, clôt cette composition très harmonieuse.

Monique FONTANNAZ *Historienne*



Charpente : vue générale vers l'est

NOTES :

1. ACV, Bk 1, 1536, p. 2; Bd 14/a, II, 1556-1557, p. 6; Bp 27/4, 1555-1556; Fl 311, plan à vue, 1655, mais n'a pas permis de localiser avec certitude cette première cure.
2. *L'encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, 6, p. 90.
3. ACV, Bp 27/11, 1591-1592; 1592-1593; 1593-1594.
4. ACV, Bb 1/12, 190, 27 déc. 1664; Bp 27/23, 1665-1666. - Maçon Georges Galleys, charpentier David Gedet d'Avenches, serrurier Ludwig Busch de Morat, menuisier Johann Hassler, vitrier Jean Caille, potier d'étain Jacob Chatteney et potier de terre Daniel Misey de Morat, gypsier Christen Kyler de Bienne. Peut-être y a-t-il un rapport avec la maison se trouvant entre la cure actuelle et le collège, qui montre encore la date de 1664.
5. C'est aussi ce que Burnand réalisa à la même époque à la cure de Dompierre (Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, p. 197-202 : les cures de Dompierre et Cotterd, avec références concernant la construction).
6. Et, à l'étage, un local que l'on subdivisa par une paroi en 1786.
7. ACV, Bp 27/42, 1775-1776, 85; Bp 27/43, 1777-1778, 85; 1779-1780, 83; 1782, 83; Bb 1/96, 60, 22 mai 1779.
8. Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, p. 306.
9. ACV, Bb 1/103, 254, 13 janv. 1786; Bm 2/4, 283 sqq., devis <1786>; Bp 27/44, 1787-1788, 98. La disposition détaillée de l'ensemble est donnée dans un plan très intéressant, dressé par le pasteur de Cotterd à l'appui de sa description des lieux, en 1794 (ACV, Bic 51, «Etat de la Cure de Cotterd et des bâtiments qui en dépendent»).

Dans le cadre des travaux de réfection et de transformation, l'ensemble de la cure de Cotterd-Bellerive a fait l'objet de deux campagnes d'analyses archéologiques. Une première intervention a eu lieu en 1990, portant sur la cure elle-même ainsi que sur le bâtiment de l'ancien four, dans le cadre d'une restauration extérieure. Une seconde, en 1994, a concerné le rural, dans le contexte de la transformation complète du bâtiment.

LA CURE

Sur le plan archéologique, l'analyse partielle de la maison d'habitation a clairement confirmé le caractère homogène de la reconstruction du milieu du XVIII^e siècle (entre 1752 et 1754). En revanche, quelques modifications et transformations se sont concentrées dans l'angle rentrant occupant la partie nord-est du bâtiment. Sur le pan nord, une porte donnait probablement accès, à l'origine, à la fosse d'aisance en relation avec les premières latrines. Cette porte sera murée ultérieurement. Sur le pan oriental, la présence de deux ouvertures superposées (une porte et une fenêtre), profondément transformées par la suite, pose un problème trouvant sans doute sa solution dans le fait qu'elles devaient procéder d'un premier projet pour la cure — en relation avec la circulation verticale à l'intérieur — modifié en cours d'exécution.

L'aménagement de latrines en 1779, dans ce même angle rentrant, est connu : une

petite construction en colombage, dotée d'une galerie, apparaît sur un plan cadastral levé en 1866-67. Cette situation a pu être confirmée. En effet, la porte prévue initialement dans le pan oriental, fut surélevée à cette occasion, de façon à correspondre au niveau du palier intermédiaire de l'escalier intérieur. Par ailleurs, les élévations des pans nord et est de l'angle rentrant ont conservé les traces d'ancrage de la petite construction des latrines.

LE FOUR

Si la cure n'a pas posé de problème archéologique majeur, l'analyse du petit bâtiment du four s'est montrée plus complexe et a révélé la présence d'au moins douze phases constructives, réparties en quatre groupes ou chantiers distincts, témoignant d'une reprise importante quant à une partie de ses élévations et d'une deuxième englobant notamment les ouvertures de la face sud (réfection d'une partie de la porte, et percement – ou agrandissement – de la fenêtre).

Sur le plan historique, on sait que le bâtiment du four, comme la grange, procèdent d'une reconstruction de 1786, la cure de 1752-54 ayant conservé dans un premier temps les bâtiments qui dépendaient de l'ancienne cure. Par ailleurs, il est également dit que le four fut reconstruit à un autre emplacement que précédemment et plus proche de la cure.

Deux interprétations sont possibles : la plus ancienne phase de construction du four correspond aux travaux de 1786 ou il s'agit au contraire des vestiges d'un bâtiment antérieur. Notre analyse n'a pas permis de trancher. Dans le premier cas, il faudrait conclure que le four a subi au cours du temps des transformations ou modifications qui n'ont curieusement pas laissé de trace dans les documents. Dans le second, on peut émettre l'hypothèse que le nouveau four fut construit sur les restes non pas de l'ancien, qui était plus éloigné, mais sur ceux d'un bâtiment indéterminé dont, là encore, aucun document ne témoigne. Force nous est de constater qu'en l'état actuel de nos connaissances il est impossible de privilégier l'une ou l'autre de ces éventualités.

LE RURAL

Les données historiques relatives au rural signalent que celui-ci fut édifié à neuf en 1785-86, soit postérieurement à la reconstruction de la cure elle-même. L'analyse archéologique a pu démontrer l'unité de ce bâtiment, d'une part, et l'absence de toute trace de construction plus ancienne dans ses fondements, d'autre part.

A l'origine, les écuries occupant la partie centrale du rural étaient divisées en deux locaux de surface semblable par une paroi en bois qui a entièrement disparu, mais dont les traces d'appui sont encore visibles, à l'est, contre le mur de refend du rural et, à l'ouest, contre le poteau central intégré à la paroi des mangeoires. De plus, un alignement de pavés longitudinaux, dans le sol conservé, en indique le tracé.

L'aire de grange, à l'ouest, et la remise occupant la partie orientale du rural (ainsi que le grenier qui la surmonte) n'ont subi aucune transformation ou modification notoire. Seule la remise avait été récemment transformée en garage.

A l'étage, contre la face sud, se trouvait à l'origine un petit aménagement fermé, interprété comme pigeonnier. Celui-ci ne montrait plus que l'ouverture séparant deux zones de la claire-voie, dans une portion de la façade fermée par de la maçonnerie. Quelques menues traces de la butée des parois est et ouest de cet aménagement ont également pu être décelées. Vers l'extérieur, deux pièces de bois se développant horizontalement étaient ancrées dans les poteaux de bois constituant les montants de l'ouverture et montraient encore les nombreuses traces des coups de bec des volatiles.

Philippe JATON *Archéologue*



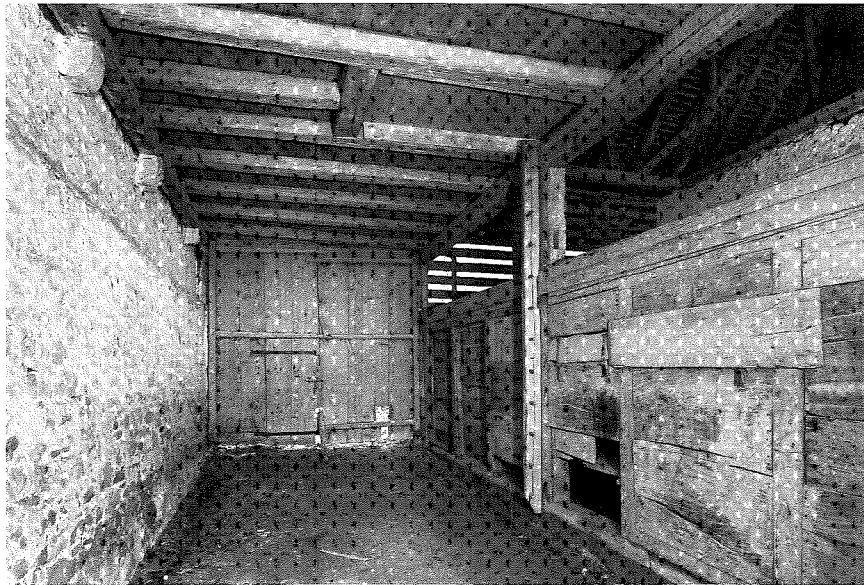
INTRODUCTION

Les observations effectuées sur les façades nord, est, sud et ouest du rural ont mis en évidence quelques éléments matériels susceptibles de compléter les connaissances historiques, archéologiques et architectoniques du bâtiment.

Le but principal des investigations a consisté à mettre en évidence l'évolution des traitements de surface exécutés sur les enduits, les badigeons et les couches picturales depuis la construction de la « nouvelle » grange réalisée en 1785, (dossier historique Cure de Cotterd, Monique Fontannaz, mai 1990), à l'emplacement d'un bâtiment plus ancien, jusqu'à nos jours.

METHODE

1. Les séquences stratigraphiques et les observations des divers types de matériaux superposés sont décrites en commençant par la couche 1, soit la dernière couche appliquée, à savoir l'état avant sondages.
2. Les principaux éléments observés concernent l'ensemble des façades, ils font l'objet d'une description synthétique et globale rassemblant les informations récoltées.



Aire de grange : vue
vers le nord

3. Les principaux sondages effectués sont localisés sur les façades.
4. Les résultats des observations et des sondages ont permis de reconstituer l'état idéal des encadrements, des chaînes d'angle et des soubassements sur des relevés.

SONDAGES, DESCRIPTION DES COUCHES OBSERVEES

1. Couche picturale d'aspect blanc formant un film épais. Cette couche de peinture épargne le pourtour irrégulier des pierres (calcaire jaune) des chaînes d'angles et des encadrements des portes et des fenêtres.
2. Colmatages ponctuels exécutés avec un enduit à base de ciment, réfection de surfaces limitées et quelques jointoyages.
3. Modification, découpage de l'enduit ancien à la chaux, pour mettre en évidence les pierres de taille des chaînes d'angle, des encadrements des fenêtres et des portes.
4. a) Badigeon d'aspect blanc cassé (beige) appliqué à la brosse. Quelques traces témoins de ce badigeon sont parfois encore visibles sur certaines pierres de taille.
b) Témoins d'aspect ocre jaune brun observés notamment sur le roc des soubassements sud-est.
5. a) Enduit à la chaux constitué de sable, Ø 0-3 mm, avec une charge importante de sable fin, épaisseur 2 - 20 mm. Cet enduit finit en mourant sur les pierres de taille qui sont ainsi régularisées (voir plans).
b) Chaîne d'angle sud : largeur 44 cm (angle sud-ouest).
c) Chaîne d'angle nord : largeur 38 cm (façade nord-est, côté sud).
d) Encadrements des portes : largeur 25 cm.
e) Encadrement des fenêtres: largeur 17 cm.
6. Mortier de jointoyage.
7. Appareillage constitué de pierres calcaires d'aspect ocre beige.

CONCLUSION

L'annexe de la cure a subi, depuis sa construction en 1785, trois à quatre interventions, les divers traitements observés sont matériellement perceptibles à la surface des enduits et des pierres de taille conservés.

D'une manière générale, on peut affirmer que l'aspect actuel du rural ne respecte



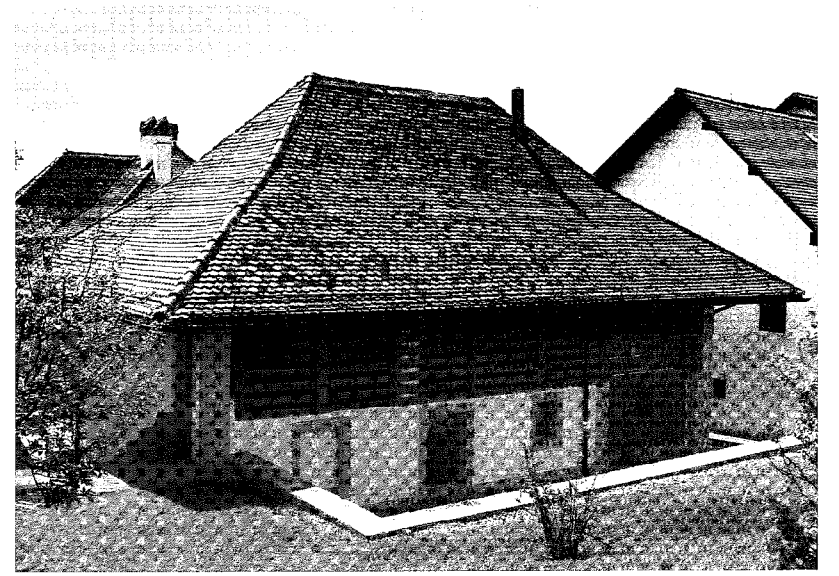
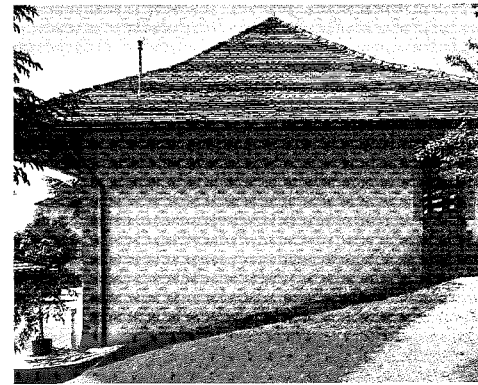
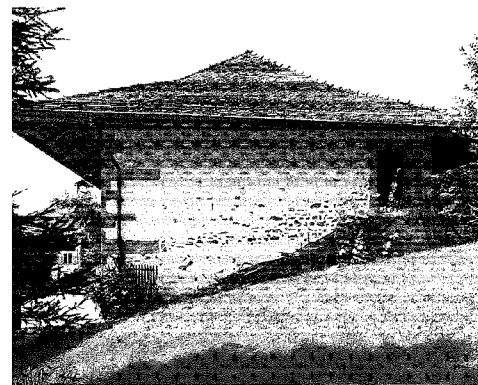
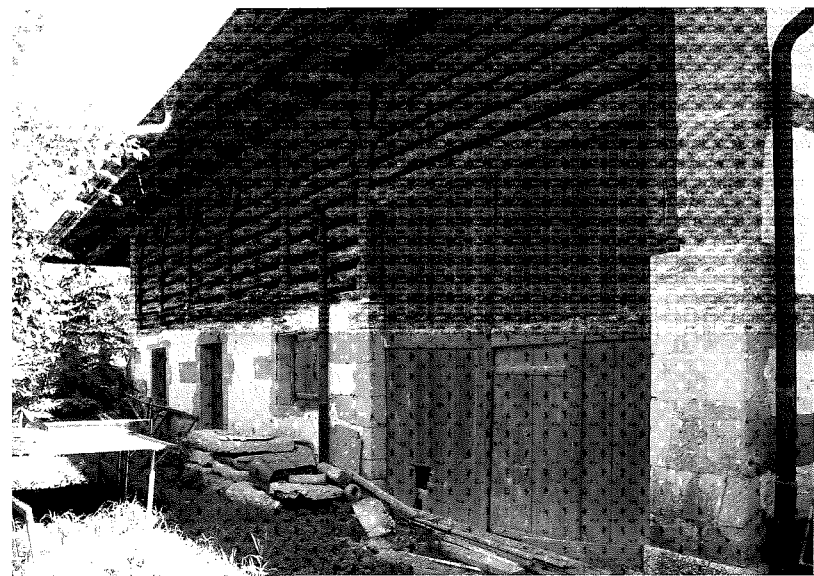
Ecuries : partie sud, vue vers
le sud-ouest

plus la volonté du traitement pictural initial qui délimitait et rectifiait les irrégularités des pierres de taille.

A l'origine, une première application d'un enduit à base de chaux et de sable respectait les extrémités, les pourtours et le niveau des pierres de taille, une deuxième application contemporaine et complémentaire à la première consistait à peindre en blanc, à la chaux, uniformément l'enduit et les tailles, puis à rectifier et à ordonner ces dernières par la pose d'un badigeon ocre jaune, ceci dans le but d'accompagner l'architecture tout en soulignant les ouvertures des portes et des fenêtres et en accentuant les assises des pièces de bois et des chaînes d'angle. Des témoins d'un badigeon d'aspect ocre jaune ont été observés sur quelques pierres de taille, notamment localisées en façades sud-ouest et sud-est, ainsi que sur les soubassements en roc de la façade sud-est; il reste toutefois très difficile d'affirmer matériellement qu'un badigeon ocre jaune recouvrait systématiquement toutes les pierres de taille.

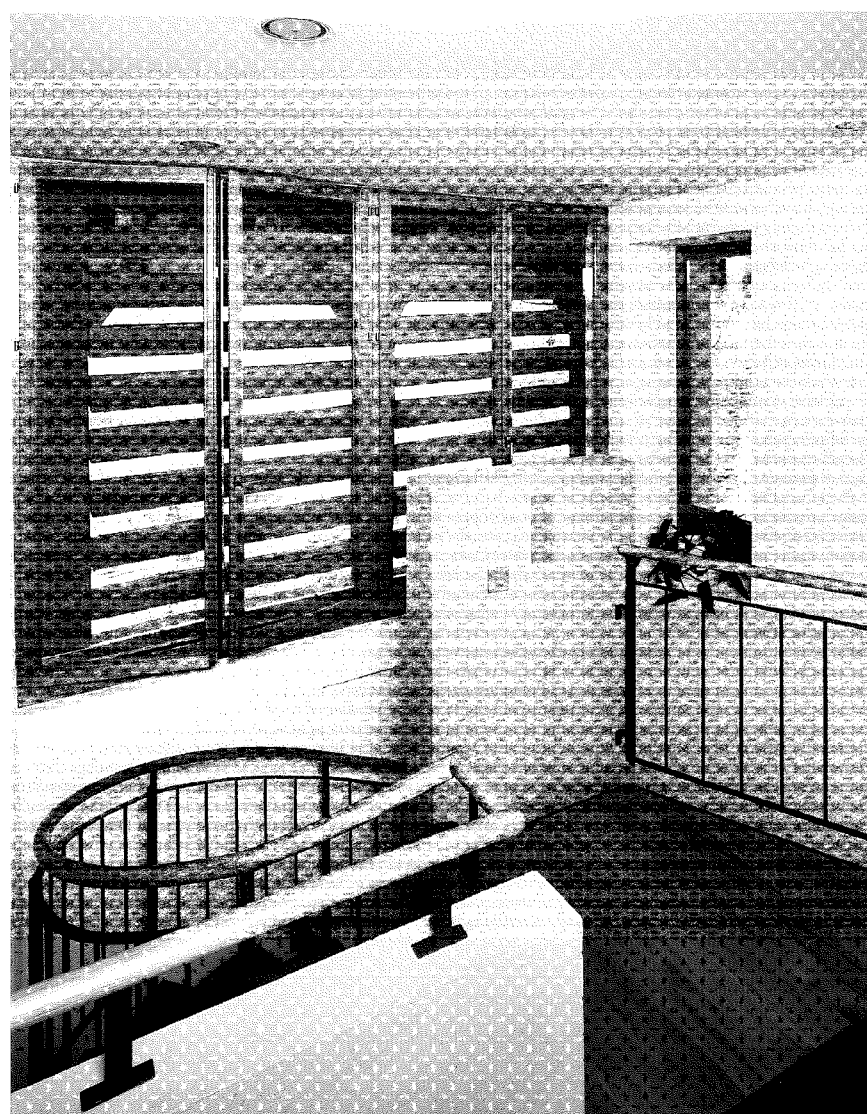
Pour les éléments en bois, nous n'avons pas observé de témoins de peinture, mis à part le traitement pictural des motifs taillés dans les poutres supérieures qui conserve les couleurs bernoises noires et rouges.

Marc STÄHLI *Atelier de conservation et de restauration d'art*



CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Confirmation du mandat	Janvier 1991
Relevés, études et projets	1992
Plans d'exécution, soumissions	Mai - octobre 1992
Permis de construire	Novembre 1992
Approbation du crédit	Décembre 1993
Début des travaux	Janvier 1994
Occupation des locaux	Novembre 1994
Décompte final	Novembre 1995



MAÇONNERIE

Démolition de doublages (ancien garage). Démolition de fonds en béton (ancien garage). Démolition de fonds en boulets (ancien rural). Démolition des cloisons en bois et poutraison + plancher en bois (ancien rural). Travaux de terrassements intérieurs. Reprise en sous-oeuvre des murs de façades et mur mitoyen. Piquage des murs intérieurs. Piquage et dégarnissage des joints sur les façades. Fouilles et raccordements EC / EU dans le collecteur existant. Fouilles pour nouvelle introduction de l'eau. Fouilles pour conduites à distance du chauffage en direction de la cure. Terrassement pour citerne à mazout enterrée dans la cour. Drainage en épis à l'intérieur du bâtiment. Assainissement des pieds de façades avec drainage, plaques Filtra, natte géotextile et chemise de drainage en gravier. Ligne de pavés Tegula Roma, le long de la chemise de drainage. Travaux de béton armé pour radier, dalle sur rez, banquettes dans salles à l'étage. Piliers préfabriqués, ronds, pour support de la dalle sur rez. Mur entre garage et chaufferie en briques ciment. Mur entre garage et salle du rez en béton propre de décoffrage. Isolation et doublages intérieurs des murs de façades au rez et à l'étage. Murage d'une fenêtre existante. Exécution d'une chape ciment dans garage et chaufferie. Enduits intérieurs et extérieurs sur murs en pierres, rempochage, crépi tiré à la truelle. Crépi d'assainissement à la Fixit sur les parties inférieures des murs de façades, faces intérieures et extérieures.

ECHAFAUDAGES

Montage des échafaudages pour travaux de façades et toiture, avec pont de couvreur.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Profil HEA comme sommier pour solivage du plafond de l'étage et servant de suspension de la cloison mobile, séparant les deux salles à l'étage. Escalier intérieur en colimaçon, comprenant limon en acier plat, marches d'escaliers en tôle pliée avec revêtement des marches en plateau de chêne, ballustrade rampante à l'extérieur de l'escalier avec montants, filières et barreaudage métallique, supports pour la main-courante.

CHARPENTE

Démontage des larmiers existants. Coupe des têtes de chevrons à l'équerre avec arrondi inférieur. Chanlatte en sapin cônique. Dalle sur l'étage : solivage en sapin, plancher en lames sapin brut, pare-vapeur Flamex, plancher Novopan 18 mm avec languettes collées, bâche d'étanchéité Sarna.

CONSERVATION DU BOIS

Nettoyage, dépoussiérage, traitement par aspersion en deux couches, traitement en profondeur par injections des pièces de charpente existantes.

TAILLES

Lavage des encadrements, chaînes d'angle et socle en pierre du Jura. Dégarnissage des joints et jointoiement au mortier de chaux.

FENÊTRES

Fenêtres en sapin, pour rester naturel, avec vitrage isolant. Transformation de la porte de grange, façade sud, en porte de garage, avec partie du haut cintrée

fixe et deux vantaux inférieurs ouvrants. Fermeture de la façade cuisinette et W.C. à l'étage (ancien bûcher) par un panneau sandwich composé d'une ossature bois isolée, face intérieure fermée par des panneaux Fermacell et face extérieure en lames sapin. Fermeture de la façade du local chaufferie (vide ancienne porte de grange au Nord) par un panneau sandwich composé d'une ossature bois isolée, face intérieure fermée par trois couches de Fermacell et face extérieure en lames autoclavées, grille de ventilation du local avec jalousies extérieures et treillis intérieur. Porte d'entrée en sapin avec vitrage isolant et porte intérieure du tambour avec vitrage simple.

FERBLANTERIE

Couloirs en tôle inox entre la nouvelle façade intérieure et la façade existante à l'extérieur. Changement complet de la ferblanterie en toiture, ainsi que les descentes EP par une nouvelle ferblanterie en cuivre.

PROTECTION CONTRE LA Foudre

Installation de paratonnerres en toiture avec mise à terre.

COUVERTURE

Lavage de la couverture existante à la haute pression. Contrôle général de la couverture, remplacement de tuiles cassées, contrôle de la fixation des créneaux.

PEINTURE EXTERIEURE

Peinture des façades : brossage, fluatage, couche de fond Hydrosil et deux couches de peinture minérale. Encadrements, soubassements et chaînes d'angle : couche de fond Hydrosil et deux couches jaune ocre.

STORES

Volets à rouleaux avec commande électrique pour les salles à l'étage.

ELECTRICITÉ

Nouvelle introduction électrique. Mise à terre équipotentielle du radier. Liaisons salle de paroisse / cure. Diverses modifications dans la cure. Nouvelles installations et lustrerie. Nouvelles installations téléphoniques. Installations de sonorisation.

CHAUFFAGE

Démontage de la chaudière et de la citerne dans la cure. Nouvelle installation de chauffage dans le bâtiment de la salle de paroisse. Conduites à distance pour chauffage de la cure. Chauffage de sol et radiateurs d'appoint. Citerne enterrée dans la cour.

SANITAIRE

Nouvelle introduction de l'eau. Batterie de distribution et nouvelles installations pour W.C. handicapés au rez, W.C. à l'étage, raccordement de la cuisinette. Chauffe-eau électrique 300 l dans la Cure. Petit chauffe-eau électrique dans meuble cuisinette pour production eau chaude lavabo W.C. au rez, lavabo W.C. à l'étage et plonge cuisinette.

AGENCEMENT DE CUISINE

Mobilier dans cuisinette à l'étage avec four électrique, vitrocéram, frigo et lave-vaisselle.

MENUISERIE

Cloisons intérieures comprenant ossature bois, panneaux MDF côté salle et dégagements, deux couches Fermacell dans les locaux sanitaires et cuisinette. Portes intérieures à peindre. Trappon d'accès aux combles. Armoires et rayonnages. Plafonds Fermacell dans



les locaux sanitaires, cuisinette et cage d'escaliers. Tablettes intérieures des fenêtres, dans salles de l'étage, formant banquettes. Main-courante en chêne sur ballustrade d'escalier métallique. Portes coulissantes avec surfaces stratifiées pour aimant, servant de fermeture devant la niche de stockage des panneaux de la cloison mobile.

CLOISON MOBILE

Parois coulissantes formées de dix éléments, pour séparation en deux parties de la salle à l'étage. Mécanisme de blocage et d'étanchéité pneumatique assurant l'isolation phonique.

CHAPES

Exécution de chapes au mortier de ciment, type Fiberbesch, dans tous les locaux.

SOLS SANS JOINTS, CARRELAGES

Application d'un revêtement type Famaflor dans salle, bureau, W.C. et hall au rez, W.C. et cuisinette à l'étage. Revêtements de parois en céramique dans W.C. rez et étage, entre-meubles dans cuisinette.

PARQUETS

Parquet Novopark Balata dans les salles et hall à l'étage.

PLAFONDS

Plafonds en plaques de fibres minérales dans salle au rez. Plafonds

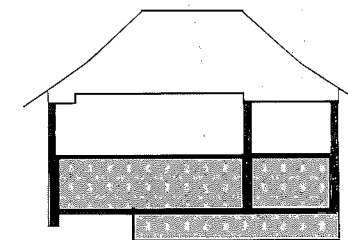
en lames sapin, joints ouverts, avec isolation phonique et voile de verre noir dans les salles et hall à l'étage.

PEINTURE

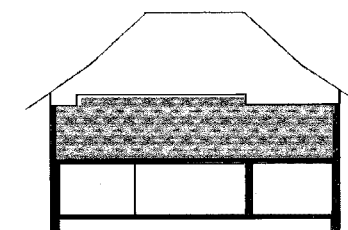
Vernis teinté sur les fenêtres. Peinture Hydrosil sur murs crépis. Peinture sur portes et armoires. Peinture sur éléments métalliques de l'escalier. Glacis-béton sur murs propres de décoffrage et sur piliers préfabriqués. Peinture sur plafonds et murs dans chaufferie et garage. Brossage des tirans de la charpente, visibles dans salles à l'étage.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

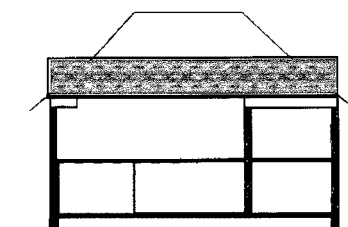
Réfection complète de l'accès depuis la route communale jusqu'à l'entrée de la cure, avec revêtement bitumineux. Aménagement de la place entre la salle de paroisse et la cure avec un revêtement en pavés Siena. Arrachage des buissons et démolition des restes du mur de soutènement au nord. Exécution d'un nouveau mur de soutènement en pierre, place derrière la salle de paroisse en limanat, chemin piétonnier reliant la place principale à la route communale supérieure, réfection complète du talus au nord et nouvelles plantations. Ces travaux ont été exécutés par l'équipe du voyer de l'Etat, 7ème arrondissement.



REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE



COMBLES

CUBE SIA - selon norme 116

A/ Rez	
Zone habitée	267,25 m ³
Supplément zone habitée	95,45 m ³
Garage + chaufferie	105,85 m ³
Total Rez	468,55 m³
B/ Etage	
	433,05 m³
C/ Combles	
	181,20 m³
TOTAL CUBE SIA	
	1'082,80 m³
Volume habitable (73,5 %)	795,75 m ³
Volume non habitable (26,5 %)	287,05 m ³

MATRICE DES SURFACES

Salle de paroisse	133,00 m ²
Surfaces brutes des planchers	
Surface habitable rez	95,00 m ²
Surface non habitable rez (non chauffée)	38,00 m ²
Surface habitable étage	133,00 m ²
Surface combles (non chauffée)	133,00 m ²
Total surfaces brutes	399,00 m²
Total surfaces brutes habitables (57,2 %)	228,00 m ²
Total surfaces brutes non habitables (42,8 %)	171,00 m ²

MATRICE DES COÛTS

Coût CFC 2 / m ³ SIA	Fr. 764.00 /m ³
Coût CFC 2 / m ² brut	Fr. 2'072.00 /m ²
Coût total / m ³ SIA	Fr. 827.00 /m ³
Coût total / m ² brut	Fr. 2'245.00 /m ²
Indice moyen (Indice de Zurich, base 01.04.1988 = 100)	114.1

COÛT DE L'OPÉRATION

CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES	29'410.00	3.3 %
101 Relevés	11'000.00	
112 Démolitions	14'600.00	
113 Démontages	3'810.00	
CFC 2 BATIMENT	826'915.00	92.3 %
211 Maçonnerie	196'200.00	23.8 %
211.1 Echafaudages	7'090.00	0.8 %
213.2 Constructions métalliques	30'800.00	3.7 %
214 Charpente	27'550.00	3.3 %
214.6 Protection du bois	5'885.00	0.7 %
216 Tailles	4'440.00	0.6 %
221 Fenêtres, portes extérieures	47'400.00	5.7 %
222 Ferblanterie	11'712.00	1.4 %
223 Protection contre la foudre	3'750.00	0.5 %
224 Couverture	3'800.00	0.5 %
227 Peinture extérieure	7'000.00	0.8 %
228.1 Stores	7'980.00	1.0 %
232 Installations électriques	54'700.00	6.6 %
242 Installations de chauffage	77'230.00	9.3 %
251 Installations sanitaires	20'103.00	2.4 %
258 Agencement de cuisine	12'100.00	1.4 %
273 Menuiserie	39'400.00	4.8 %
277 Cloisons mobiles	22'750.00	2.8 %
281.0 Chapes	4'930.00	0.6 %
281.6 Sols sans joints, carrelages	7'400.00	0.9 %
281.7 Parquets	14'000.00	1.7 %
283 Plafonds	11'100.00	1.3 %
285 Peinture intérieure	20'500.00	2.5 %
287 Nettoyages	940.00	0.1 %
291 Honoraires architecte	132'614.00	16.1 %
292 Honoraires ingénieur civil	18'220.00	2.2 %
294 Honoraires ingénieur CVS	1'100.00	0.1 %
296.0 Honoraires géomètre	3'210.00	0.4 %
296.1 Honoraires archéologue	10'397.00	1.3 %
296.4 Honoraires acousticien	3'377.00	0.4 %
296.8 Honoraires restaurateur	5'000.00	0.6 %
297 Honoraires experts	14'237.00	1.7 %
CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS	22'009.00	2.5 %
411 Aménagements extérieurs	22'009.00	
CFC 5 FRAIS SECONDAIRES	17'505.00	1.9 %
51 Autorisations, taxes	1'320.00	
52 Reproduction documents	9'552.00	
56 Autres frais secondaires	6'633.00	
TOTAL DES TRAVAUX	895'839.00	100.0 %
Montant à la charge de l'Etat	477'925.00	53.4 %
Montant à la charge de la Commune / Paroisse	417'914.00	46.6 %

ORGANISATION

- Le financement de ces travaux a été assuré par l'Etat de Vaud (budget de fonctionnement 1994-1995), ainsi que par la paroisse et la commune de Bellerive.
- Organisation du maître de l'ouvrage :
Etat de Vaud, Service des bâtiments :
M. Hans-Rudolph Braun, chef de la Section travaux
M. Théo Métrailler, architecte, responsable du Secteur nord 2
M. Jacques Falconnier, ingénieur énergie
M. Gilbert Blanc, technicien en chauffage

Commission de construction :
M. Théo Métrailler, président
M. Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires et des cultes
M. David Tombez, municipal, commune de Bellerive

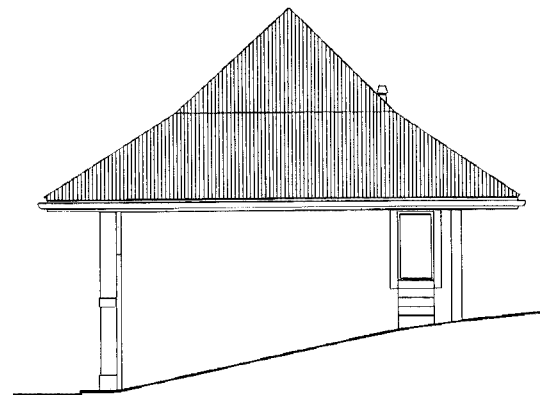
Autorités communales et paroissiales :
Les représentants de la commune et de la paroisse ont évidemment été étroitement associés à la réalisation de cet ouvrage et ceci dès la phase de programmation.
Il est à relever l'excellent état d'esprit dont ont fait preuve ces autorités tout au long des études et durant les travaux proprement dits.
Dans l'impossibilité de toutes les citer, nous nommerons ici :
M. Claude Bessard, syndic
M. Gérald Annichini, président du Conseil de paroisse jusqu'en 1994
M. Philippe Vittoz, président du Conseil de paroisse depuis 1994
M. Marc-Louis Keusen, pasteur

Mandataires :
Architecte M. Jean-Baptiste Ferrari, Lausanne et Payerne
Collaborateurs MM. Jean-Marc Dessiex et Alfio Genesoni
Ingénieur civil M. Luc Jeanmonod, Avenches
Géomètre M. Jean-Paul Parisod, Avenches
Acousticien M. Gilbert Monay, Lausanne

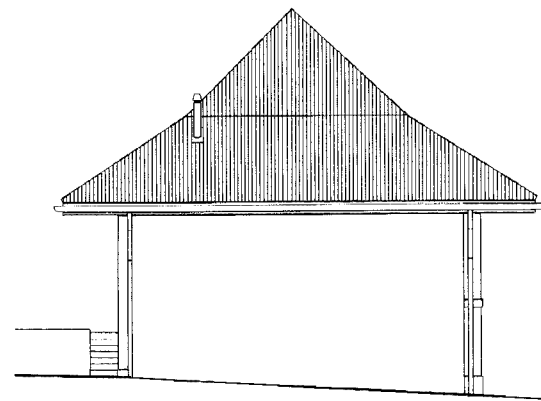
Spécialistes :
Historienne Mme Monique Fontannaz, Pully
Archéologue M. Philippe Jaton, Moudon
Restaurateur M. Marc Stähli, Auvornier
Photos Fibbi-Aeppli, Grandson
Expert maçon M. Roger Simond, Tannay
- Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la Section des monuments historiques, représentée par Mme Elisabeth Morier-Genoud.



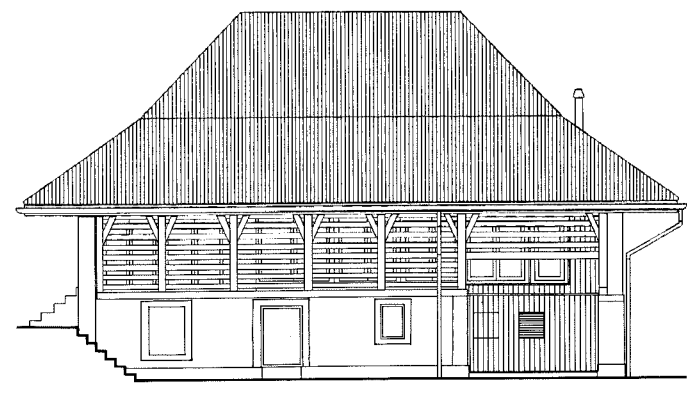
FAÇADE SUD



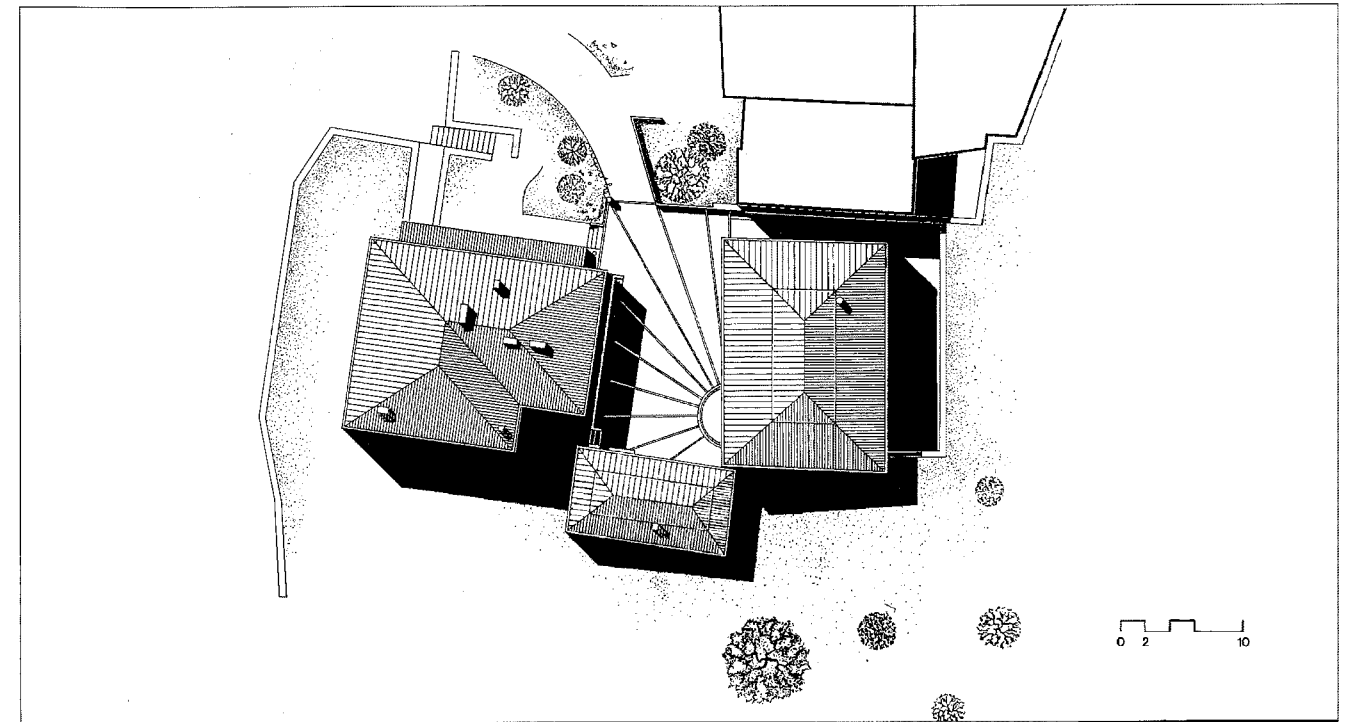
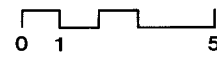
FAÇADE EST



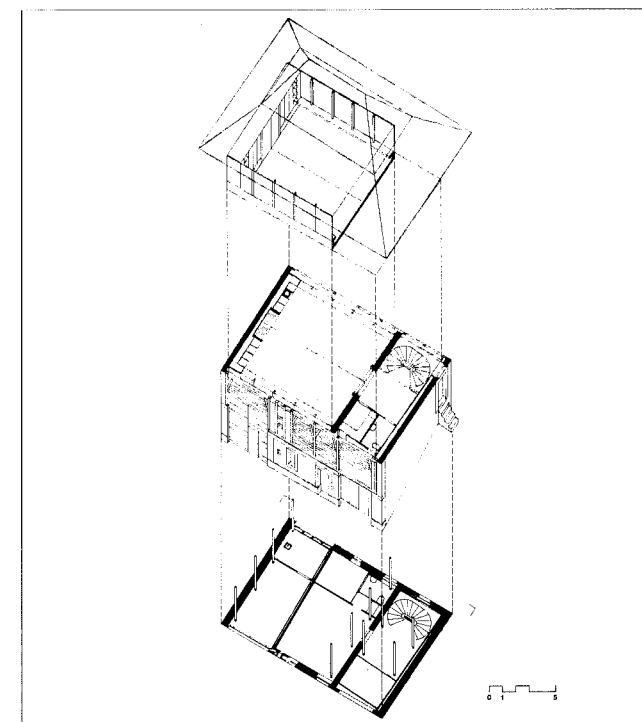
FAÇADE OUEST



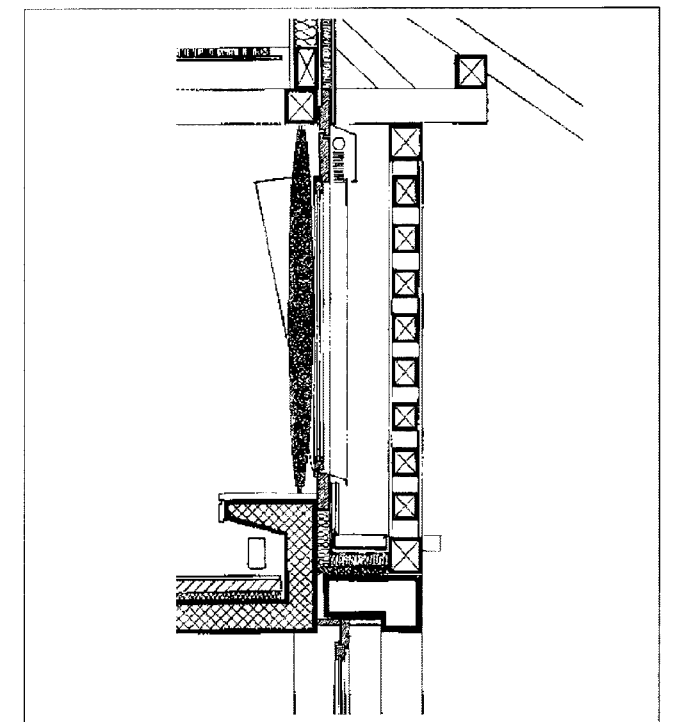
FAÇADE NORD



PLAN DE SITUATION

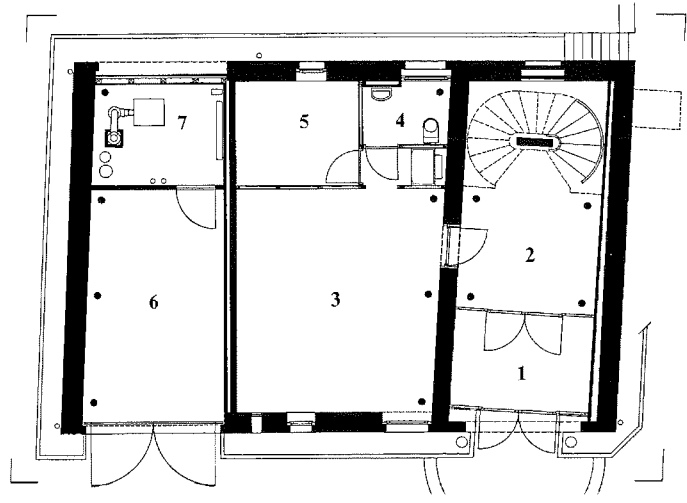


CONCEPT CONSTRUCTIF

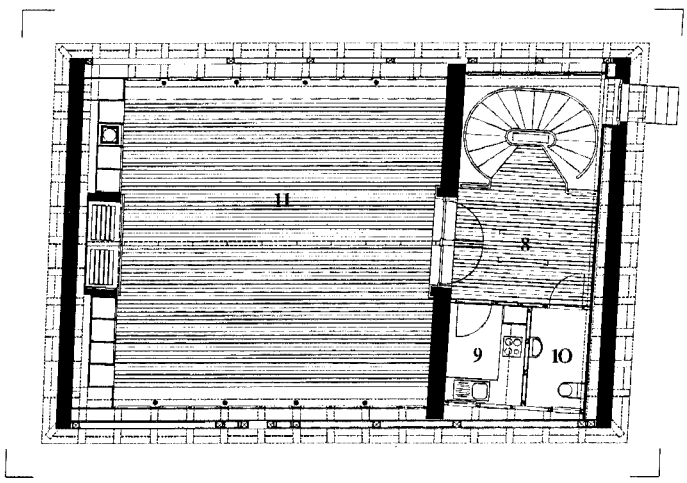


DETAIL DE CONSTRUCTION

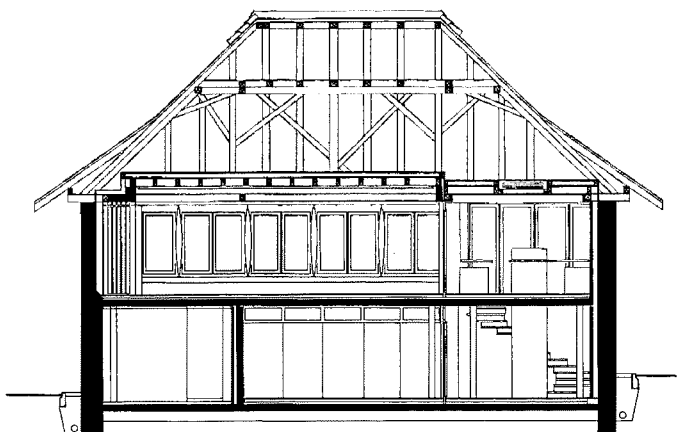
LES PLANS



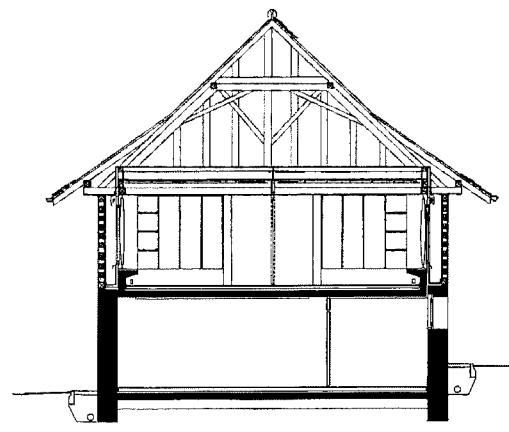
REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE



COUPE LONGITUDINALE



COUPE TRANSVERSALE

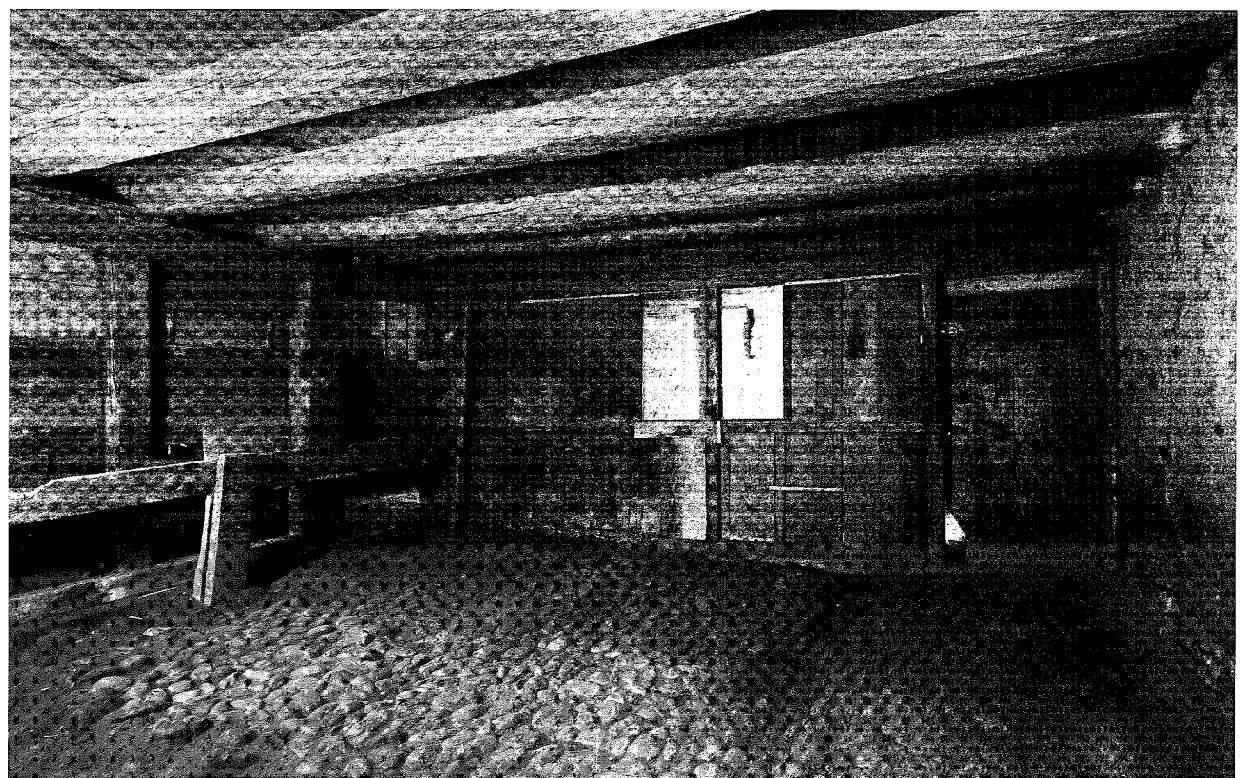
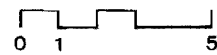
LEGENDES :

Rez-de-chaussée

- 1. Sas d'entrée
- 2. Hall
- 3. Salle
- 4. WC
- 5. Bureau / parloir
- 6. Garage
- 7. Chaufferie

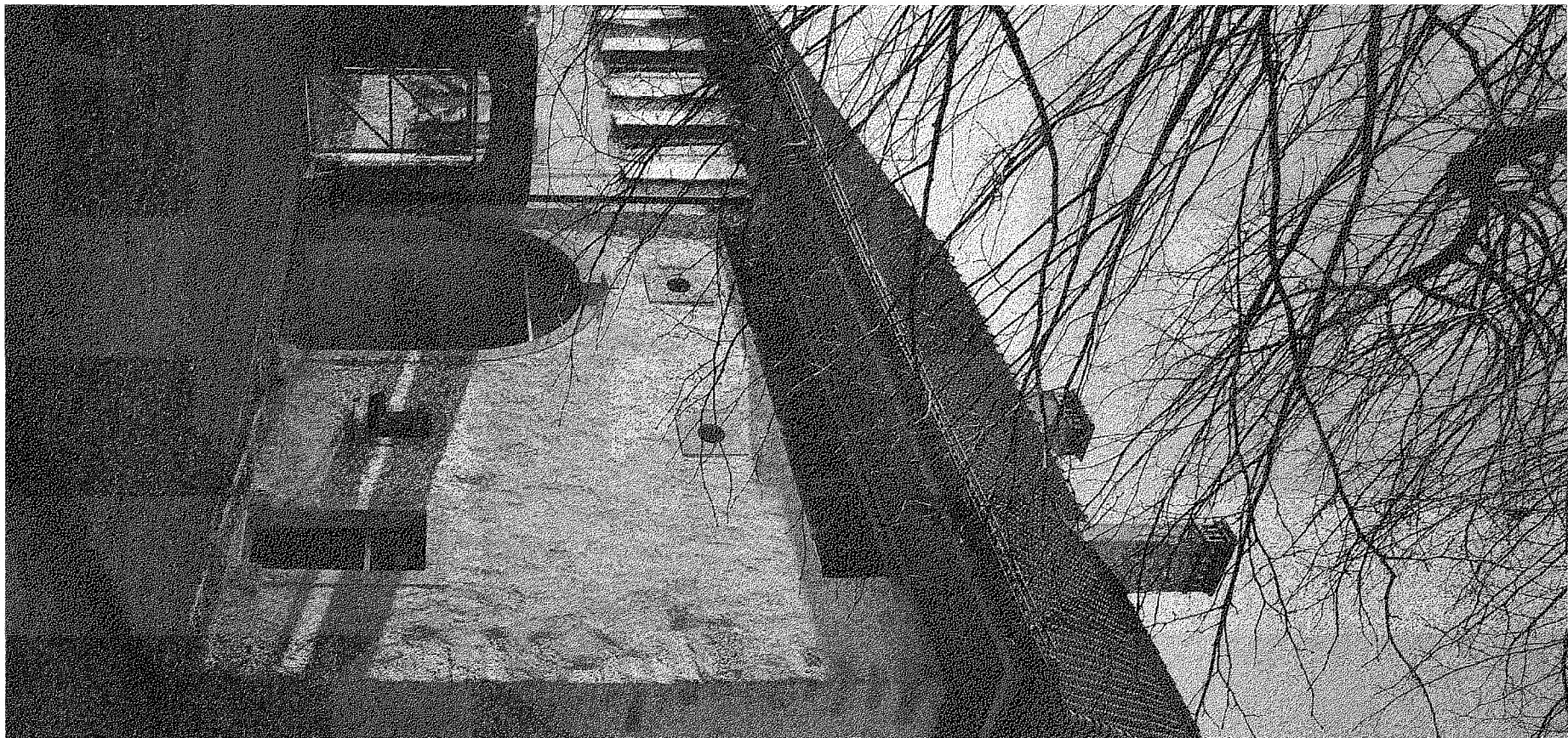
Etage

- 8. Foyer
- 9. Cuisine
- 10. WC
- 11. Salle(s)



LES ENTREPRISES

RIGHETTI MICHEL S.A.	Maçonnerie	Avenches
LM ECHAFAUDAGES S.A.	Echafaudages	Payerne
STECK BERNARD S.A.	Constructions métalliques	Moudon
BAUMANN CHARPENTE S.A.	Charpente	Cudrefin
AEBISCHER JEAN-PIERRE	Protection du bois	Lucens
ZEN GERMANO	Tailles	Moudon
NICOLIER YVES S.A.	Fenêtres, portes extérieures	Oleyres
HOFER FREDY	Ferblanterie	Avenches
CAPT & CIE S.A.	Protection contre la foudre	Epalinges
HOFER FREDY	Couverture	Avenches
AUER CHARLES S.A.	Peinture extérieure	Avenches
LAMELCOLOR S.A.	Stores	Lausanne
DUBEY PIERRE S.A.	Electricité	Payerne
DOUSSE EMILE S.A.	Chauffage	Payerne
SCHARL + FILS S.A.	Sanitaire	Pully
GUTKNECHT ROBERT	Introduction de l'eau	Salavaux
BAUMGARTNER S.A.	Agencement de cuisine	Payerne
NICOLIER YVES S.A.	Menuiserie	Oleyres
MOULIN - AMIET S.A.	Cloisons mobiles	Mur (Vully)
BALZAN + IMMER S.A.	Chapes	Lausanne
FAMAFLOR S.A.	Sols sans joints	Moudon
FAYET PATRICK	Faïences	Granges-Marnand
MENETREY S.A.	Parquet	Le Mont s/Lausanne
LAMBDA S.A.	Plafonds	Lausanne
AUER CHARLES S.A.	Peinture	Avenches
RENOUT PIERRE	Nettoyages	Payerne
RIGHETTI MICHEL S.A.	Aménagements extérieurs	Avenches



Cure de Chêne-Pâquier

Aménagement de locaux paroissiaux

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS



L'église elliptique de Chêne-Pâquier est connue loin à la ronde. Bien que construite dans la seconde moitié du XVII^e siècle, elle est un témoin unique de l'architecture à plan centré des églises de la Réforme. Sa grandeur et la convivialité de l'espace en ont fait naturellement le lieu privilégié du rassemblement paroissial.

Un premier projet, datant de 1935, témoigne de la volonté paroissiale d'aménager dans le rural de la cure une salle de paroisse, annexe importante à l'église. Par manque de moyens et de détermination, le projet fut abandonné, mais pas oublié.

Un demi-siècle plus tard, l'utilisation croissante de l'église met à jour de nouveaux besoins. La beauté du site et de l'édifice attire de nombreux mariages; la pureté de son acoustique explique l'organisation régulière de concerts. Dès lors, la construction de sanitaires et d'une salle de rencontres apparaît comme indispensable pour améliorer les conditions d'utilisation de l'église. Dans le même laps de temps, la vie villageoise a subi une grande évolution : les deux cafés ont fermé, de même que le magasin et le bureau de poste. Mis à part une classe d'école et un chœur mixte, l'église apparaît dès lors comme le seul lieu de rencontres et d'activité au village.

En 1990, la fusion des paroisses de Pâquier-Démoret et de Donneloye engendre la création de l'actuelle paroisse de Pâquier-Donneloye qui s'étend sur neuf communes et compte plus de 1'200 paroissiens. L'agrandissement des volées de catéchisme et le développement de nombreuses activités paroissiales de partage et de formation

font resurgir une fois encore la nécessité de construire des locaux paroissiaux en utilisant au mieux l'espace disponible dans le rural de la cure de Chêne-Pâquier.

Les premiers contacts ont été établis en 1989. L'accord des différents partenaires sur le descriptif des besoins et la nécessité de réaliser le projet fut immédiat. Avant de définir précisément la conception architecturale de la transformation, la négociation porta essentiellement sur le mode de financement des travaux.

L'Etat, propriétaire du bâtiment, accepta de s'engager pour moitié, laissant aux communes de la paroisse - auxquelles incombent légalement les frais de construction et d'entretien des salles de paroisse - le soin de financer l'autre moitié. Consciente des difficultés financières actuelles des petites communes rurales et motivée par le projet, la paroisse proposa de financer elle-même la moitié des frais de construction incombant aux communes et la totalité des frais d'aménagement des locaux.

La détermination du conseil de paroisse, le soutien des communes, la bienveillance du Service des bâtiments de l'Etat et les idées des architectes se sont conjugués pour réaliser, soixante ans après le premier projet, un bel ensemble fonctionnel et agréable qui répond pleinement aux attentes de la paroisse.

Symboliquement, la disposition de nombreux vitrages, l'utilisation des couleurs fondamentales et le hall circulaire qui rappelle l'église apparaissent comme une invitation au développement de la relation au sol, aux autres et à Dieu. Invitation largement entendue par les nombreux paroissiens qui utilisent régulièrement ce bel outil au service du développement de leur foi.

Xavier PAILLARD *Pasteur*

Le programme des locaux souhaité par la paroisse comprenait une salle de paroisse, un foyer d'accueil, un bureau, un emplacement destiné à la mécanographie, une cuisinette, des installations sanitaires et des armoires de rangement.

La mise en oeuvre de ces transformations a nécessité au préalable diverses démolitions dans le rural de la cure. Ainsi, le garage du pasteur fut déplacé en limite nord-est du jardin, la citerne à mazout enterrée et le petit local de paroisse, juché à l'étage, démoli.

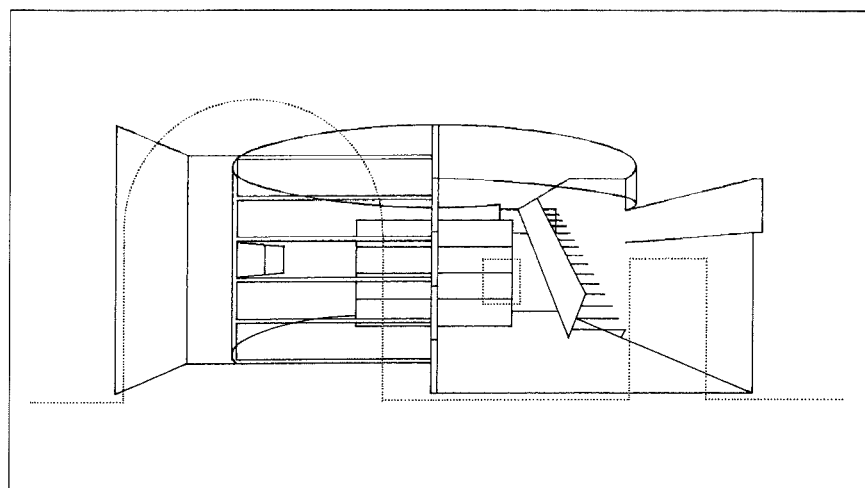
L'aménagement actuel fut conditionné par diverses contraintes :

Par souci de conservation du monument, les percements en façade devaient être limités au strict minimum. Les groupes sanitaires et le foyer, à l'usage de la paroisse, devaient être conçus pour rester accessibles en tout temps aux participants des manifestations de l'église. La chaufferie devait être maintenue, ainsi que bien sûr la toiture et la magnifique charpente.

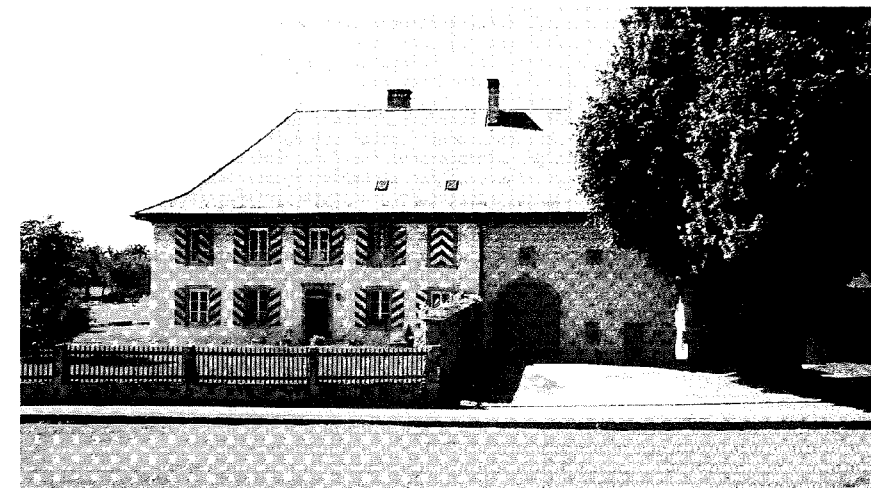
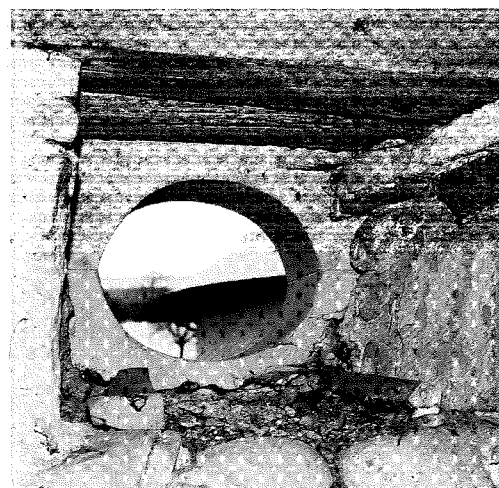
Actuellement, la salle de paroisse, avec sa cuisinette et ses armoires, occupe toute la surface du premier étage du rural. Le foyer d'accueil, les locaux sanitaires, le dégagement pour la mécanographie et un bureau ont, quant à eux, trouvé place au rez-de-chaussée.

La porte de grange initiale, élément marquant de la façade, fut naturellement appelée à servir d'accès au foyer dont le plan est de suggestion formelle circulaire.

Pascal DE BENOIT *Architecte*



Entrée des locaux paroissiaux



Monique FONTANNAZ *Historienne*

NOTES :

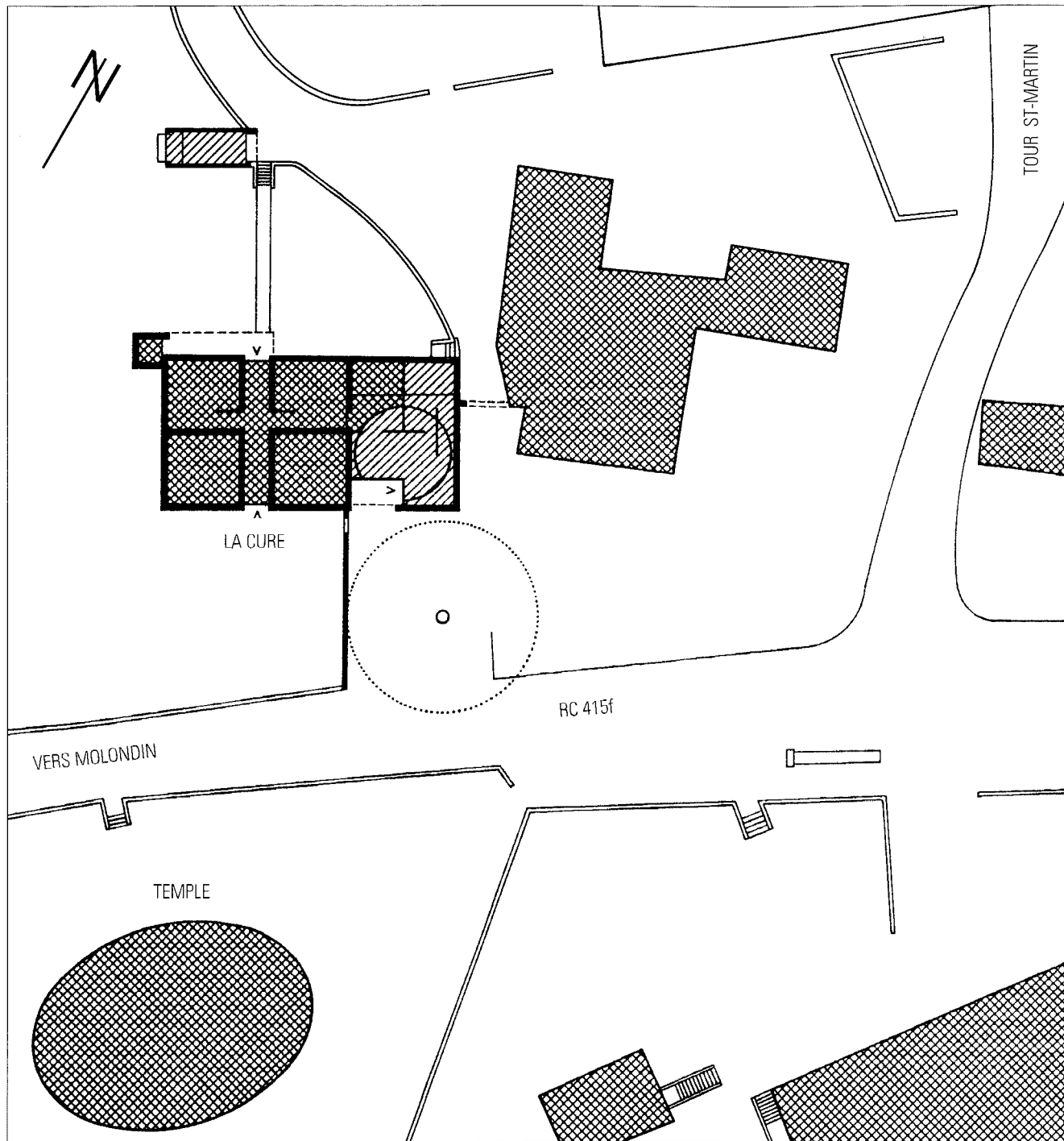
1. Leurs Excellences.
2. ACV, Bk1, 1536, 502v. Bd 14/a, II, 1556; 123; Bp 42/14, 1614-1615; AEB, B VII 699; 1613-1614.
3. Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois*, Lausanne 1988, p. 115.
4. Martin ayant reçu le paiement en bloc, on ignore le nom des artisans (ACV, Bp 42/33, 1735-1736, 123; Bb 1/52, 126, 29 avr.; 133, 7 mai 1735).
5. Autres cures de la même famille : Echallens (protestante et catholique), Apples, Grandson, Bursins, Crassier, Ollon, Pampigny, Dailiens (Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, pp. 126-141).
6. On le voit déjà à Vullierens en 1706, puis il apparaît encore au début du XIX^e siècle à Burtigny et Vufflens-le-Château (FONTANNAZ, *ibid.*, p. 306).

La cure et le temple de Chêne-Pâquier précèdent de quelques centaines de mètres le bourg abandonné de Saint-Martin-du-Chêne, dont ne subsiste plus que le donjon dominant le lac de Neuchâtel. C'est sur ce promontoire, très bien défendu naturellement par le vallon des Vaux, que ces édifices se situaient à l'origine.

Lorsque les périodes troublées du Moyen Age se furent éloignées, les habitants établirent leurs demeures de préférence hors du site fortifié et se rapprochèrent progressivement des voies de communication. Le pasteur fit de même lorsque LL.EE.¹ de Berne acquirent pour lui, en 1614, une maison dans le village de Pâquier². Le temple suivit le mouvement en 1667. Le gouvernement profita de la nouveauté de la situation pour le faire élever par son architecte officiel, Abraham Dünz 1^{er}, selon un plan elliptique très moderne pour l'époque et qui frappe encore aujourd'hui par sa sévère beauté, caractéristique des premières grandes réalisations réformées³.

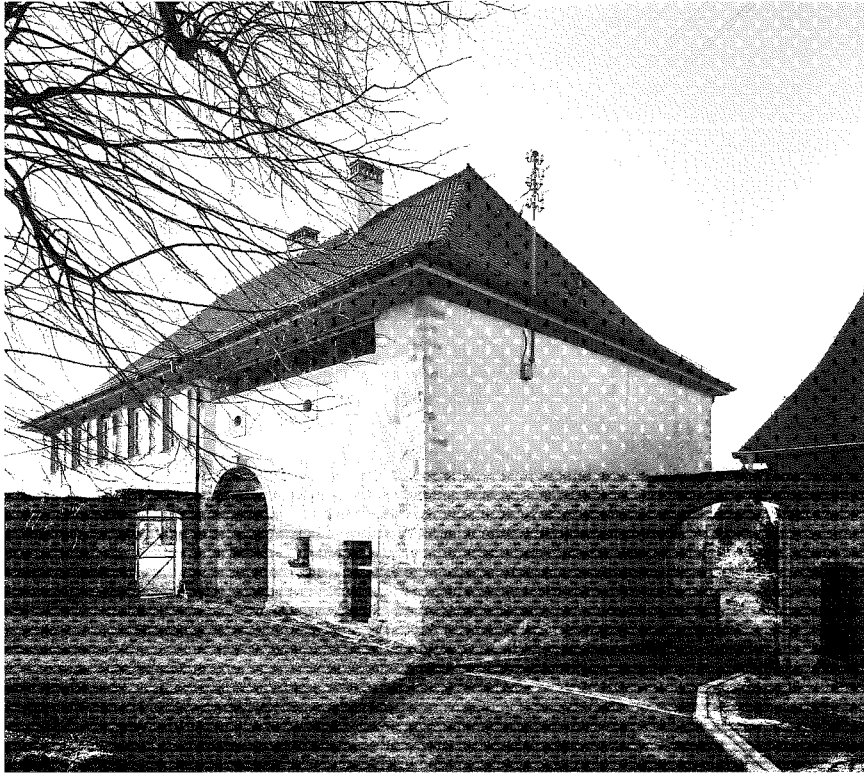
La cure fut établie vis-à-vis en 1735. Construite sur les plans de Gaspard Martin, inspecteur des bâtiments de LL.EE., établi à Yverdon mais originaire de Rapperswil⁴, elle ne présente pas la modernité de son voisin. Elle appartient à un type mis en oeuvre couramment par cet architecte depuis 1726 à Bottens, qui a pour particularité de regrouper le logement et le rural sous un même toit à croupes⁵. Un couloir médian traverse de part en part l'habitation, séparant les pièces deux par deux. Dans le rural, l'aire de grange s'étend dans la travée contiguë au logement et les étables occupent l'extrémité du bâtiment, selon le schéma habituel dans les cures contemporaines⁶.

La cure de Chêne-Pâquier a conservé son élévation, simple mais équilibrée, du XVIII^e siècle. C'est aussi l'un des rares cas où le rural ne fut pas profondément transformé, dès la fin du XIX^e siècle, pour y établir la salle de catéchisme ou les locaux paroissiaux. Avec le temple, la grande ferme voisine, les beaux arbres et le verger qui l'entourent, elle compose un ensemble très harmonieux qui s'inscrit bien dans ce site au charme tout particulier.



Temple
Façade nord, garage

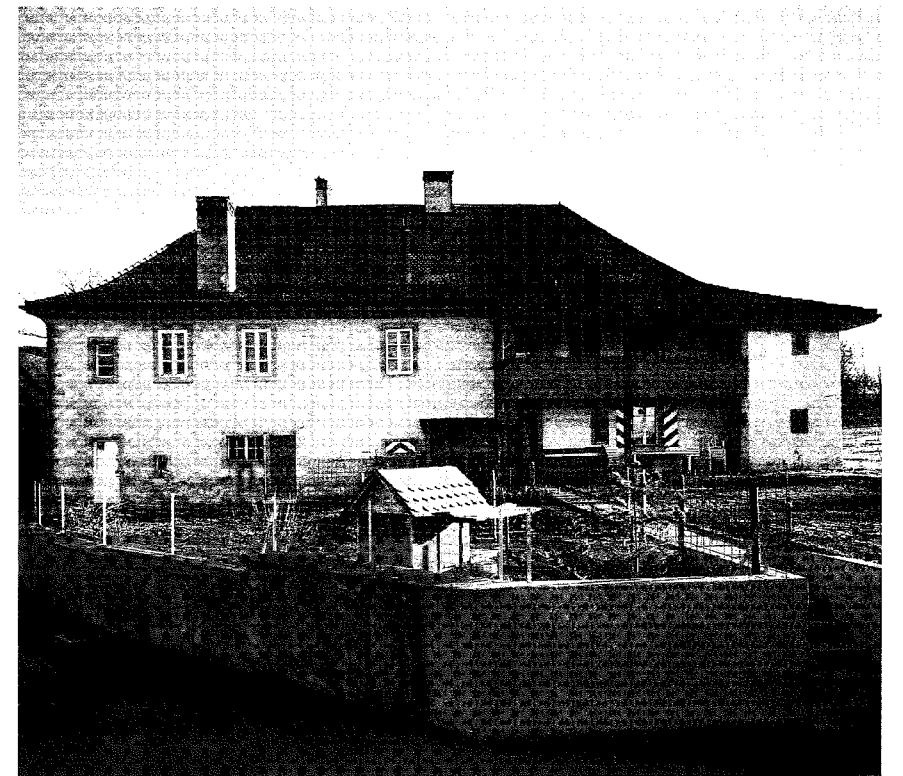


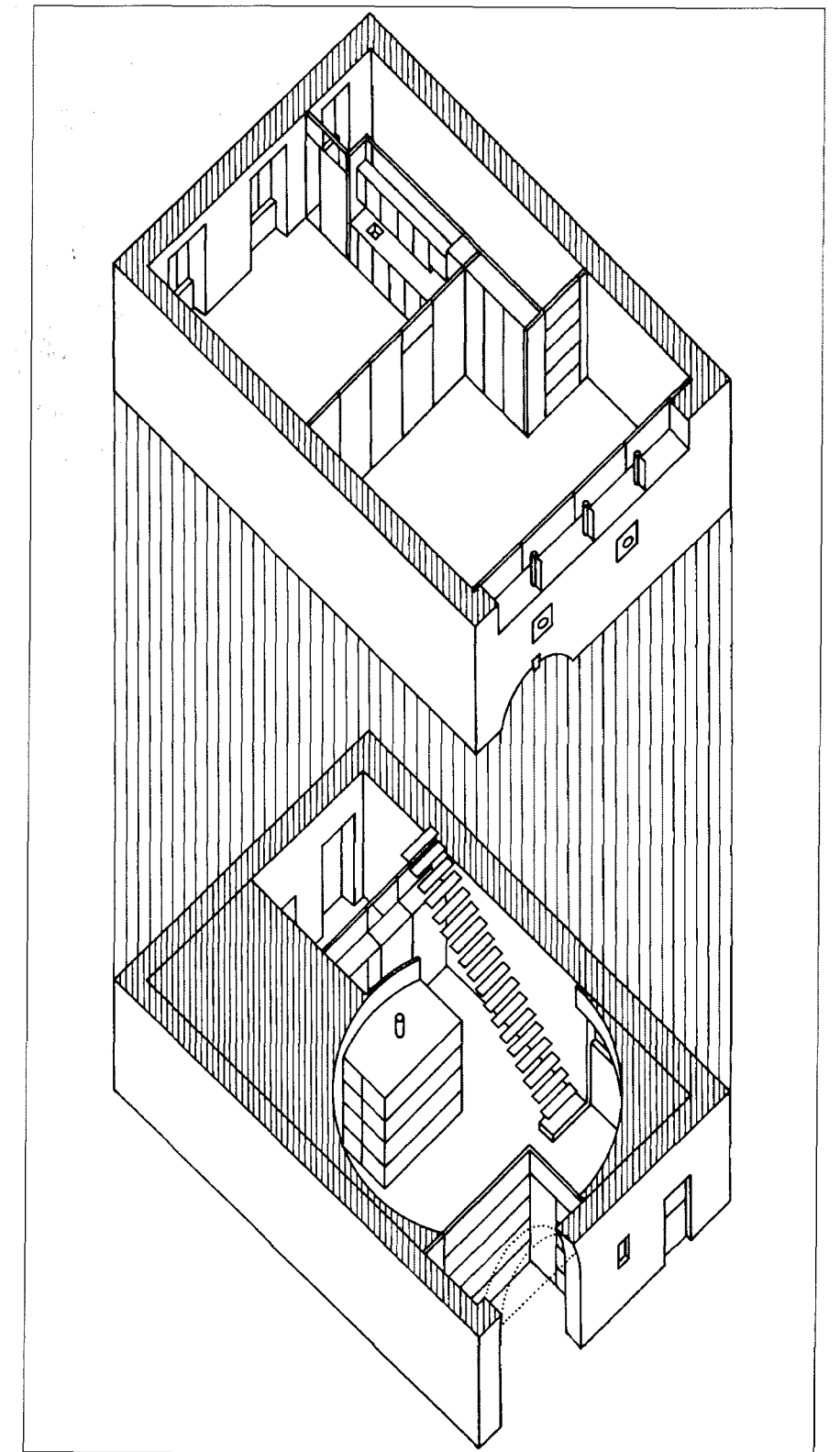
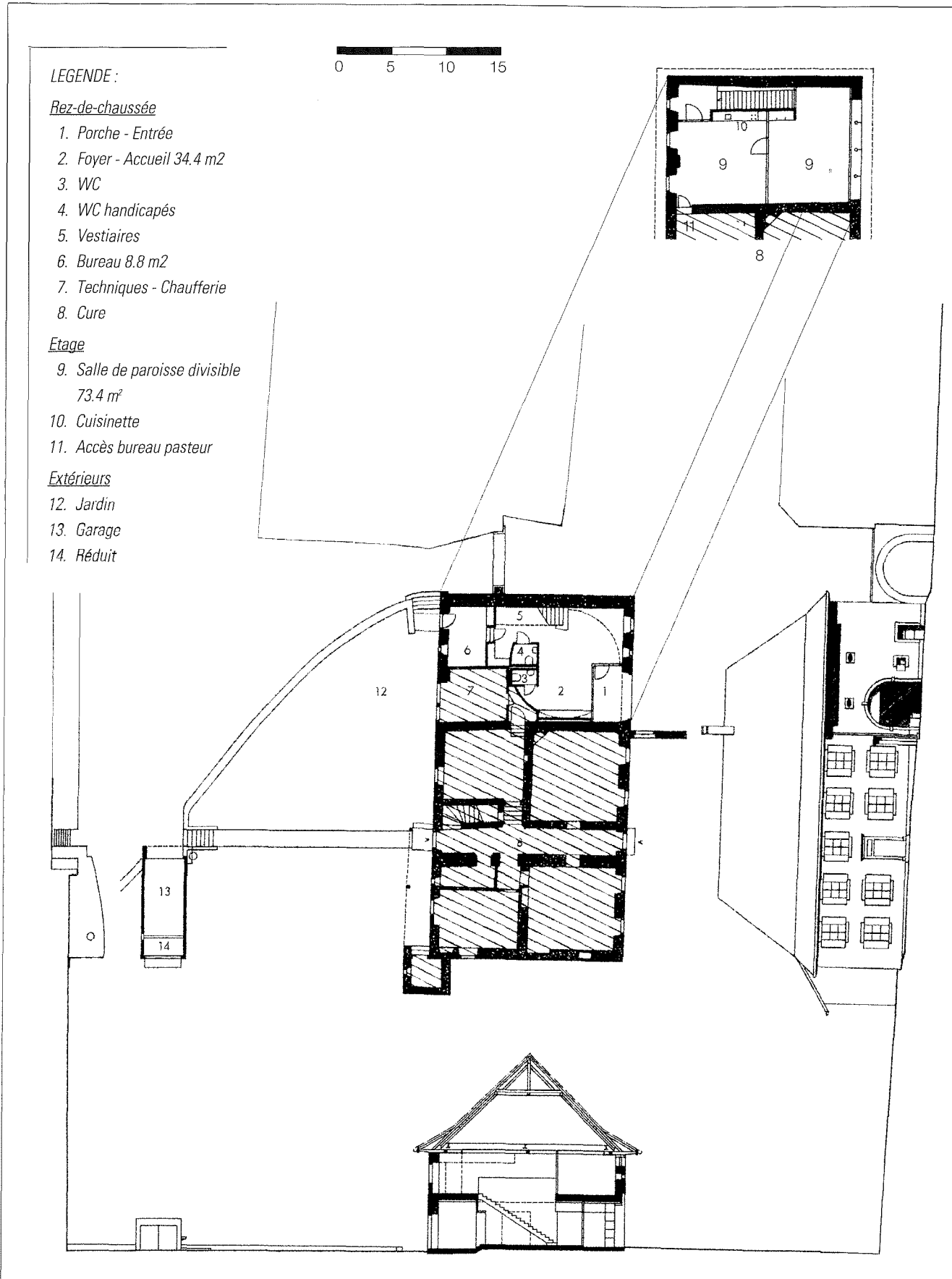


Façades est et sud
Façade sud, entrée

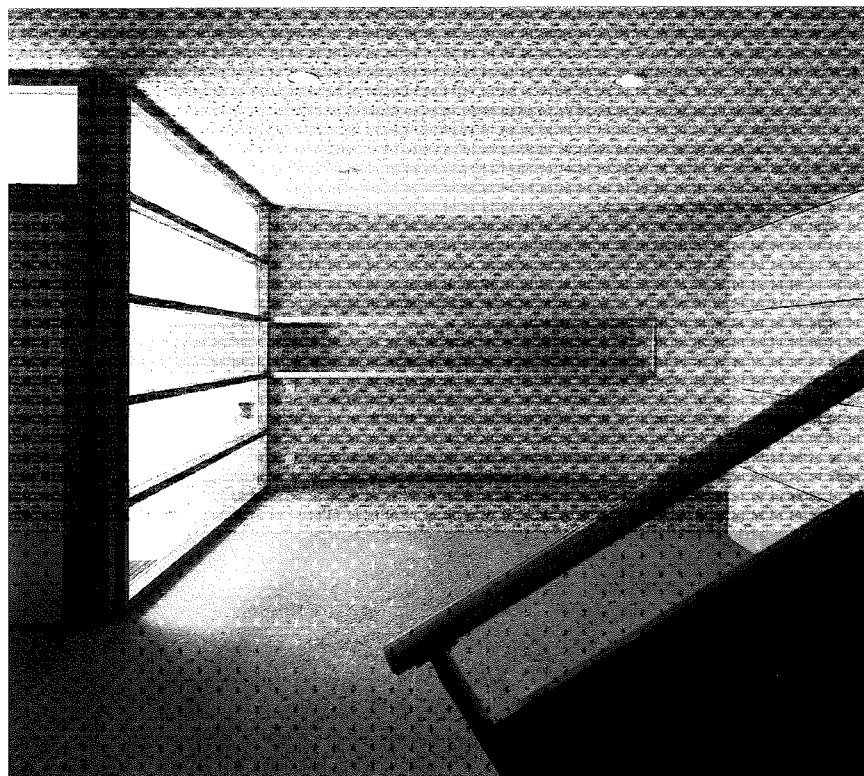


Façade ouest
Façades nord, jardin

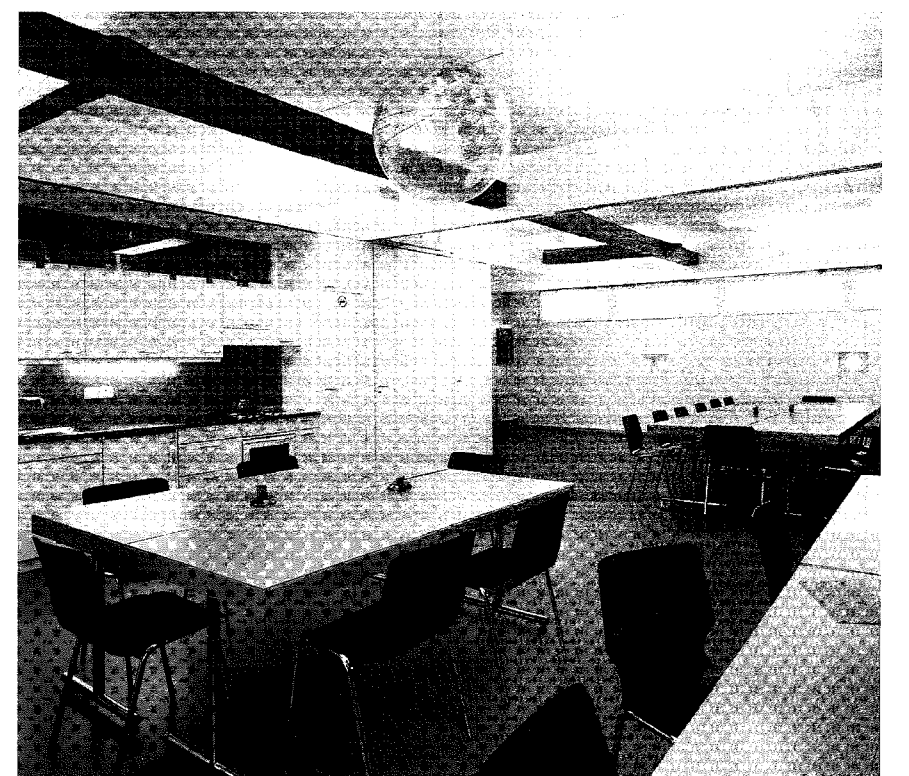




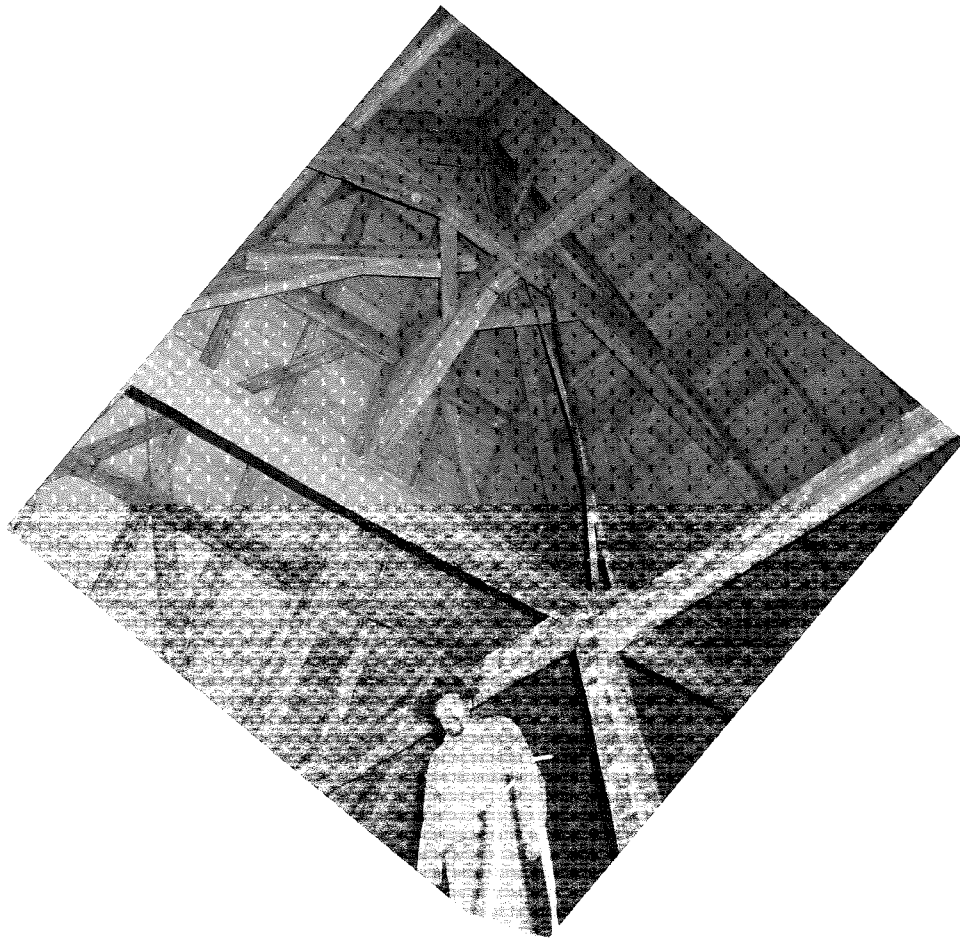
LE FOYER D'ACCUEIL



LA SALLE DE PAROISSE



DESCRIPTIF DES TRAVAUX



CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Confirmation du mandat	Octobre 1993
Etude et projet	Juillet 1993
Approbation du crédit	Janvier 1994
Permis de construire	Mai 1994
Plans d'exécution, soumissions	Juillet 1994
Début des travaux	Octobre 1994
Occupation des locaux	Avril 1995
Décompte final	Septembre 1995

ECHAFAUDAGES

Un unique pont sous fenêtre haute sur entrée a été installé par le voyer de l'Etat.

MAÇONNERIE

Démolition et évacuation, à l'exception de la chaufferie et de la charpente, de tout le contenu de l'espace intérieur du rural, soit citerne à mazout, dalle préfabriquée sur garage, divers solivages et parois servant de salle de paroisse. Implantation d'une nouvelle citerne en béton, sphérique, préfabriquée, 12'000l., dans le jardin. Exécution d'un nouveau dallage étanche, ainsi que d'une nouvelle dalle de béton sur rez-de-chaussée (sur chaufferie existante) portée de mur en mur, libérant ainsi l'espace. Ouverture d'une fenêtre en façade sur entrée (660 x 55 cm). Piquage et recrépissage des murs existants intérieurs, crépi d'assainissement au rez-de-chaussée, crépi bâtard naturel, structuré à la truelle. Nouveau garage mis à l'extérieur, pris dans le mur du jardin, béton propre, à peindre. Chapes ciment CP 350 sur isolation PS.

CHARPENTE

Sans toucher à la charpente existante, pose de deux fers IPE sur les sablières, puis pose d'un solivage et plancher sur 1er étage.

MENUISERIE EXTERIEURE

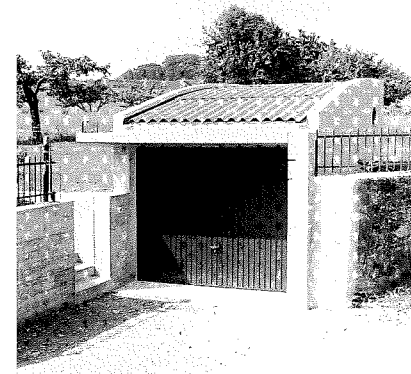
Retouches, remplacement et complément des fenêtres existantes, bois à peindre.

FERBLANTERIE-COUVERTURE

Sur garage: Eternit ondulé cintré et ferblanterie Zinc-Titane.

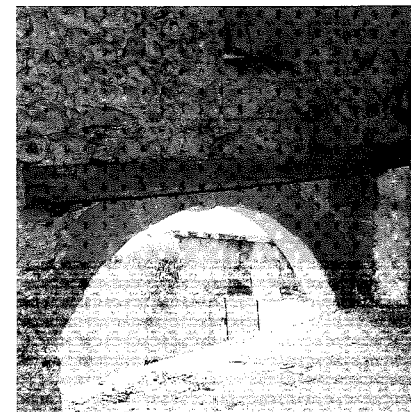
INSTALLATION ELECTRIQUE

Modifications et compléments des installations intérieures. Pose de nouvelles lustreries.



Garage

Porte de grange avant transformation



CHAUFFAGE

Complément du réseau de radiateurs existants et pose d'un chauffage de sol dans le foyer d'accueil à l'entrée.

INSTALLATION SANITAIRE

Au rez-de-chaussée, création de deux W.C., dont un pour handicapés, et installation d'une cuisine à l'étage pour la salle de paroisse.

CUISINE

Pose d'un agencement de six éléments et d'armoires de rangement.

PLATRIERIE

Les nouveaux doublages et séparations en carreaux de plâtre Alba et mur cintré du foyer en placoplâtre sont revêtus de voile de verre peint. Plafonds suspendus acoustiques au rez, en panneaux plâtre perforés et, à l'étage, en panneaux laine de bois et ciment, blanchis, contenus à l'intérieur d'un caisson de plâtre lisse en pourtour.

OUVRAGES METALLIQUES

Pose d'un châssis de porte et d'un vitrage métallique comme élément d'entrée sous et en retrait de la porte

cochère cintrée. Escalier composé d'une structure tubulaire et balustrade en acier peint. Plinthes acier, détachées des murs. Portail extérieur d'accès à la cure.

MENUISERIE INTERIEURE

Enveloppement de la «boîte W.C.» dans l'espace d'accueil par un revêtement plaqué érable naturel, comme une «maison dans la maison». Création d'un meuble-paroi sous l'escalier, fermant le bureau indépendant et offrant un espace reprographie et rangement : en aggloméré peint. Vitrine d'exposition dans le foyer en bois naturel, hêtre, inséré dans le mur cintré. Nouvelle porte de liaison au bureau du pasteur. Marches d'escalier en chêne, prises entre les limons du serrurier.

CLOISONS

Cloisons mobiles par panneaux, 49 db, se réduisant dans une armoire intégrée à la cuisine.

REVETEMENTS DE SOL

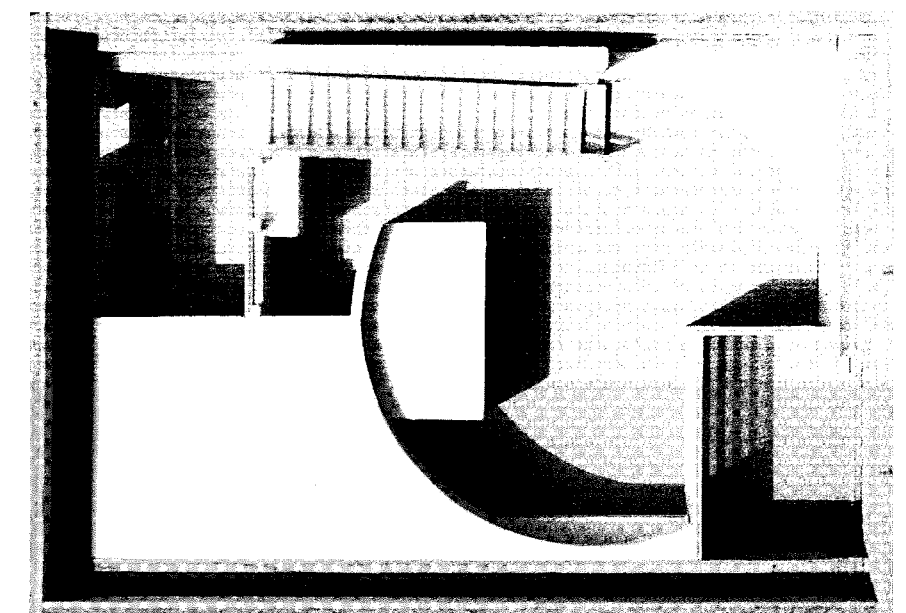
Le foyer d'accueil reçoit des carreaux de terrazzo posés au mortier. Le bureau et la salle de paroisse reçoivent des plaquettes de bois-résine vitrifiées. Les sanitaires sont revêtus de carrelages blancs avec touches parcimonieuses de couleurs.

PEINTURE INTERIEURE

Dispersion sur les plâtres. Minérale sur les crépis. Acrylique sur les boiseries et fenêtres. Email sur la serrurerie intérieure. Micacée sur le vitrage d'entrée.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

L'insertion, dans le mur de jardin, du nouveau garage-réduit a permis un nouvel accès jardin en prolongation du corridor traversant de la cure. Retouche des murs contre garage et création d'un petit escalier de liaison. Après enterrement de la nouvelle citerne, réaménagement de la surface du potager.



1. Le financement de ces travaux a été assuré par l'Etat de Vaud (budget de fonctionnement), la paroisse de Chêne-Pâquier et les communes de Bioley-Magnoux, Chanéaz, Chavannes-le-Chêne, Chêne-Pâquier, Démoret, Donneloye, Mézery, Molondin et Prahins.

2. Organisation du maître de l'ouvrage

Etat de Vaud, Service des bâtiments :

M. Hans-Rudolph Braun, chef de la Section travaux

M. François Silva, responsable du Secteur nord 1

M. Jacques Falconnier, ingénieur énergie

M. Gilbert Blanc, technicien en chauffage

Commission de construction :

M. François Silva, président

M. Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires et des cultes

M. Pascal de Benoit, architecte

Mme Ariane Vuagniaux, présidente du Conseil de paroisse

M. Jurg Anken, conseiller de paroisse.

Autorités communales et paroissiales :

Les représentants de la commune et de la paroisse ont évidemment été étroitement associés à la réalisation de cet ouvrage et ceci dès la phase de programmation.

Il est à relever l'excellent état d'esprit dont ont fait preuve ces autorités tout au long des études et durant les travaux proprement dits.

Dans l'impossibilité de toutes les citer, nous nommerons ici :

M. Michel Pochon, syndic †

Mme Ariane Vuagniaux, présidente du Conseil de paroisse

M. Xavier Paillard, pasteur

M. Jurg Anken, conseiller de paroisse

Mandataires :

Architectes

MM. Pascal de Benoit et Martin Wagner, Lausanne

Ingénieur civil

M. Etienne Lasserre, Prilly

Géomètres

MM. Jaquier et Pointet, Yverdon

Spécialistes :

Historienne

Mme Monique Fontannaz, Pully

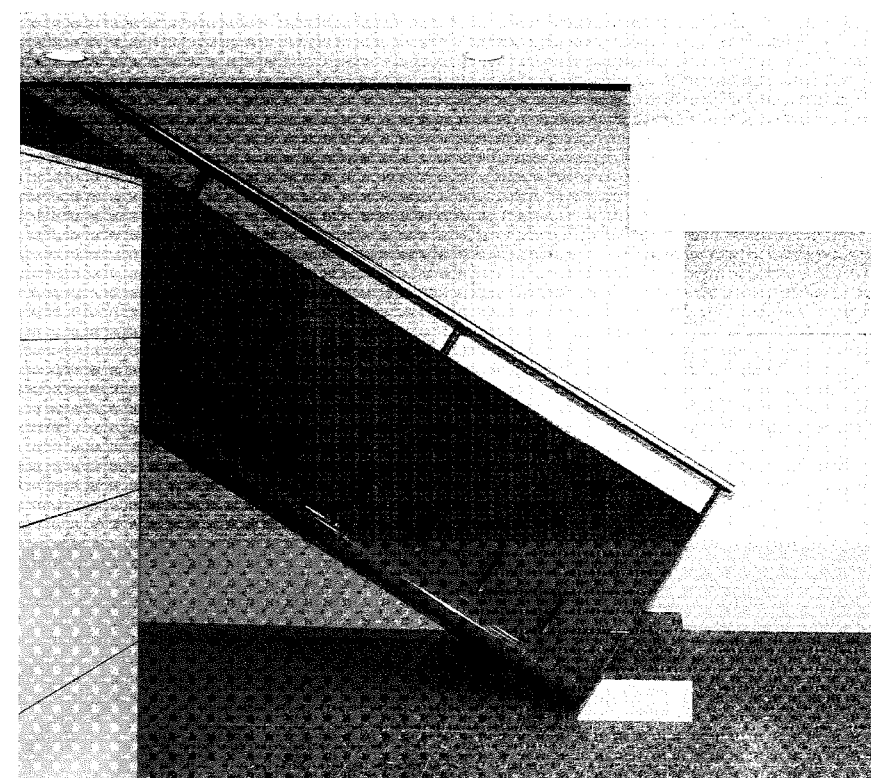
Photographie

M. François Bertin, Grandvaux

Expert maçon

M. Roger Simond, Tannay

3. Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la Section des monuments historiques, représentée par Mme Elisabeth Morier-Genoud.



CUBES ET MATRICES

CUBE SIA - selon norme 116

A/ Cure	1'789,00 m3
B/ Locaux paroissiaux	859,50 m3
C/ Local technique	68,00 m3
D/ Garage	67,50 m3
TOTAL CUBE SIA	2'784,00 m3

MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	3'954,00 m2
Surface du verger	3'627,00 m2
Surface bâtie totale	305,00 m2

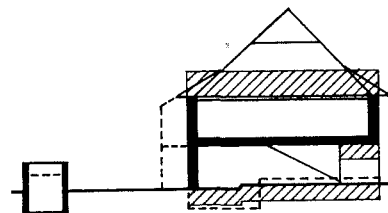
Surfaces brutes

A/ Cure	397,00 m2
B/ Locaux paroissiaux	193,00 m2
C/ Local technique	19,50 m2
D/ Garage	22,50 m2
Total surfaces brutes	632,00 m2

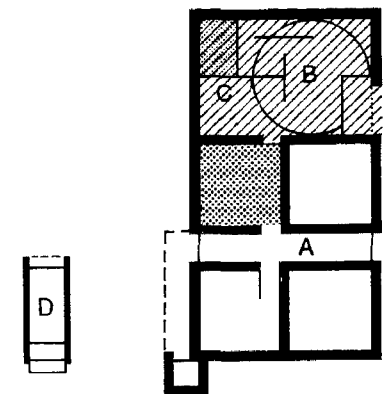
MATRICE DES COÛTS

Coût CFC / m3 SIA (paroisse)	Fr. 440.00/m3
Coût CFC / m2 brut (paroisse)	Fr. 1'960.00/m2
Coût total / m3 SIA	Fr. 500.80/m3
Coût total / m2 brut	Fr. 2'120.00/m2

Indice moyen	114.1
(Indice de Zurich, base 01.04.1988=100)	



COUPE



PLAN

COÛT DE L'OPÉRATION

CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES	42'881.00	8.60 %
100 Adaptations diverses	4'500.00	10.49%
112 Démolition	2'500.00	5.83%
141 Citerne	20'000.00	46.64%
151 Terrassements	5'985.00	13.96%
152 Canalisation	1'846.00	4.31%
191 Honoraires architecte	7'600.00	17.72%
196 Honoraires géomètre	450.00	1.05%
CFC 2 BATIMENT	378'386.-	75.93 %
211 Maçonnerie	60'649.00	16.03%
214 Charpente	9'184.00	2.43%
23 Installation électrique	19'835.00	5.24%
24 Chauffage	14'521.00	3.84%
25 Sanitaire	14'968.00	3.95%
258 Cuisine	12'215.00	3.23%
271 Plâtrerie	41'825.00	11.05%
272 Serrurerie	24'770.00	6.55%
273 Menuiserie, charpente	40'063.00	10.59%
276 Stores	1'311.00	0.35%
277 Cloisons mobiles	17'434.00	4.61%
281 Chapes	6'272.00	1.66%
281.6 Carrelage	8'876.00	2.35%
281.7 Parquet	8'808.00	2.33%
285 Peinture	14'412.00	3.81%
287 Divers et nettoyage	4'100.00	1.08%
291 Honoraires architecte	66'237.00	17.50%
292 Honoraires ingénieur civil	10'460.00	2.76%
293 Honoraires ingénieur électricien	996.00	0.26%
294 Honoraires ingénieur chauffage	1'450.00	0.38%
CFC 4 EXTERIEUR ET GARAGE	64'312.00	12.91 %
411 Maçonnerie	35'500.00	55.20%
414 Charpente	1'868.00	2.90%
422 Ferblanterie	3'079.00	4.79%
427 Porte de garage	3'270.00	5.09%
43 Installation électrique	1'817.00	2.83%
485 Peinture	580.00	0.90%
487 Divers et nettoyage	1'000.00	1.55%
491 Honoraires architecte	11'042.00	17.17%
492 Honoraires ingénieur civil	5'756.00	8.95%
496 Honoraires géomètre	400.00	0.62%
CFC 5 FRAIS SECONDAIRES	12'740.00	2.56 %
51 Taxes	1'060.00	8.32%
52 Frais	9'680.00	75.98%
56 Bouquet	2'000.00	15.70%
TOTAL DES TRAVAUX	498'319.00	100.00 %

LES ENTREPRISES

VOYER DE L'ETAT	Echafaudages-démolition	Payerne
GALLANDAT, DESSARZIN	Maçonnerie-terrassement	Yvonand
CITHERM S.A.	Citerne	Lausanne
BALZAN + IMMERS S.A.	Chapes	Lausanne
DIZERENS FRERES & CIE	Charpentes	Chapelle/Moudon
THIBAUD S.A.	Menuiserie	Chavornay
G. REGANELY S.A.	Ferblanterie-couverture	Yverdon
J.-P. MINNIG/KRATTINGER	Plâtrerie-peinture	Yverdon
GROSSENBACHER S.A.	Installation électrique	Yverdon
J. ANKEN	Chauffage	Chêne-Pâquier
G. REGANELY S.A.	Installation sanitaire	Yverdon
CUISINES MODERNES S.A.	Cuisine	Moudon
E. PERNET	Ouvrages métalliques	Yverdon
HUPPE FORM	Parois mobiles	Pully
A. MONTORFANO S.A.	Revêtement de sol, carrelage	Yverdon
W. TISCH-REYMOND S.A.	Revêtement de sol, parquets	Lausanne
WALO-BERTSCHINGER	Revêtement de sol, parquets	Lausanne
SCHENKER	Stores	Le Mont/Lausanne
UNINORM	Portes de garage	Villars-Ste-Croix



PUBLICATION DU SERVICE DES BATIMENTS

10, place de la Riponne	CH - 1014 Lausanne
Conception graphique :	André Bovey, Lausanne
Photos :	François Bertin, Grandvaux
	Fibbi - Aepli, Grandson
Impression :	Favre et Winterregg, Echandens